

ESPACE de libertés

Magazine du Centre d'Action Laïque / JUIN 2013 / N°420

Tuer,
ça rapporte !

L'Europe
sera laïque ou...

Antisémitisme :
le ventre de la bête immonde.



5 414306 206816

3 Editorial

Retour urgent à une Europe humaniste

4 Droit de suite**7 Libres ensemble**

Comment combattre l'antisémitisme sur le plan du droit?

Edouard Delrule nous livre sa vision de la lutte contre ce phénomène recrudescent grâce aux textes de loi.

Femen, je vous aime

En 2013, une exposition de seins nus choque toujours. Ou est-ce l'expression d'une révolte? Par Luc Malghem.

Femen : au-delà du jet d'eau bénite, «fuck your morals». Une opinion de Jean-Philippe Schreiber, auteur de «La Crise de l'égalité» (EdL, 2012)

Nouvelle mission pour l'intérim: insérer
Face au chômage galopant, le travail temporaire s'impose comme un tremplin vers l'emploi. Au prix de quelques concessions sociales? Pas sûr, explique Olivier Bailly.

Des armes enfin sous contrôle?

Un traité sur le commerce des armes vient d'être signé. Pas de quoi faire peur aux marchands de mort. Mais, nous explique Fanny Lutz, les effets ne sont pas à négliger.

Les travailleurs de rue: une minorité très (pro)active

Luc Malghem est parti à la rencontre d'Edwin de Boevé, fondateur de Dynamo International. Une véritable success story pour cette «petite» ONG belge présente dans 45 pays...

François Jacob: un humaniste authentique

Modeste autant que savant, le prix Nobel de médecine 1965 vient de s'éteindre. Retour sur une carrière atypique et humaniste. Par Jean Semal.

26 Monde**(Dés)espoirs de paix au Proche-Orient**

Après les récentes élections israéliennes, on ne donne pas cher du processus de paix, si cette formule a encore un sens. Serge Dumont nous brosse ce tableau depuis Tel-Aviv.

36 Dossier : L'Europe sera laïque ou...

Laïcité en Europe au XXI^e siècle: repenser le concept, par Pierre Galand

L'Union européenne et l'égalité: une partie inachevée ?, par Maïté Abram

Pour un mariage, combien d'enterrements ?, par Pierre-Arnaud Perrouty

Lobbys religieux: de l'eau dans le gaz à tous les étages, par Benoît Feyt

Couvrez cette Vierge que je ne saurais voir, par Alain Frommer

Pour une refondation démocratique, par Philippe Lamberts

Guy Verhofstadt : l'Europe réinventée, par Pascal Martin

Populismes : que fait l'Europe ?, par Julie Pernet

La FEML, un village laïque en Europe, par Alicia Alongi

L'Europe, notre maison commune
par Miguel Angel Martinez

62 Entretien

Pierre-Paul Vander Sande, par Jean Bernard

Donner les moyens de la pub aux Africains dans une démarche humaniste: un vrai défi !

66 Chronique

Racismes déguisés, par Michel Gheude

67 Coup de pholie

Mon Dieu qu'il est laid!, par Milady Renoir

68 Espace de brièvetés**70 Culture**

Refrains de secours, par Gilles Bechet

Groupov: le théâtre aux frontières du réel, par Amélie Dogot

Du haut de l'abbaye, le festival engagé,
par Didier Stiers

Édito / Par Pierre Galand, président du CAL**Retour urgent à une Europe humaniste**

À Bruxelles, le taux de chômage s'élève à 20,4%. Il est de 31,2% pour les jeunes et, dans certains quartiers, de 60%! «Fracture de tous les dangers» dit Béatrice Delvaux dans son édito du *Soir* des 4 et 5 mai derniers. En écho, Louis Michel n'hésite pas, une semaine plus tard, à dénoncer dans *Le Soir*: «La spéculation, c'est l'instrumentalisation d'un système à des fins néfastes pour tout le monde.»

Pour les jeunes Espagnols confrontés à un sous-emploi massif (55%), s'expatrier est devenu une question de survie. Leur départ vers l'Amérique latine à la recherche d'un emploi fait chuter le nombre d'habitants en Espagne.

La situation des jeunes grecs est pire, le taux des jeunes sans emploi a grimpé à 59%. Le nouveau chef de gouvernement italien, Enrico Letta, accuse l'Union européenne et ses politiques de rigueur d'avoir plongé la jeunesse italienne dans un chômage désespérant, poussant plus d'un au suicide. Jean Ziegler, ancien rapporteur des Nations unies pour l'alimentation, rapporte que nombre d'enseignants britanniques et allemands amènent avec eux à l'école de quoi nourrir ceux de leurs élèves qui arrivent en classe le matin dans un état de faiblesse alarmant. Ce n'est pas en faisant appel à l'action caritative que l'on enrayera ces phénomènes dramatiques, mais en permettant à la puissance publique de relancer l'emploi, en renforçant les mécanismes de protection sociale au lieu d'accélérer leur détricotage.

De quoi ont besoin les Européens pour sortir de l'ornière? D'abord, de retrouver le sens des valeurs promues par leurs pères. Celles qui nous permettront d'assurer à nos enfants une vie meilleure et un travail justement rémunéré pour le plus grand nombre. Pour lutter contre l'exclusion massive des jeunes, permettons-leur d'entreprendre, socialement, économiquement et culturellement. Des masses monétaires, constituées par l'épargne de leurs parents, dorment aujourd'hui dans les banques ou servent l'économie spéculative à leurs dépens. Ce n'est pas en taxant cette épargne que l'on va s'en sortir, mais en permettant à la génération montante de s'en servir pour construire une Europe, la leur, selon des paramètres communs de justice sociale, de service à la société et d'ambition de relever les défis humains et écologiques auxquels nous sommes confrontés. L'éducation et l'enseignement doivent d'urgence réorienter les jeunes vers des emplois conformes à l'intérêt général.

Dans cette Europe où l'étalage des richesses de quelques-uns ne peut plus cacher la grande misère galopante, les États se doivent d'intervenir. Pourquoi ne lancerait-ils pas un grand emprunt, des obligations attractives «emplois-jeunes» gérées par des sociétés d'investissement formées à soutenir les multiples secteurs créateurs de relance d'activités génératrices d'emplois jeunes. L'UE se porterait garante de leur bon usage. L'Europe promotrice d'humanisme est la seule vraie place que nous puissions encore occuper dans le monde. 

Le choix de Christian de Duve : partir dans la sérénité

C'est entouré des siens que le professeur Christian de Duve, prix Nobel de médecine en 1974, s'est éteint ce 4 mai 2013, à 95 ans, ayant fait le choix de l'euthanasie pour quitter sereinement ce monde. La dignité de ce choix de fin de vie est un geste devant lequel l'esprit ne peut que s'incliner, venant de l'éminent scientifique, doublé d'un grand humaniste.

Né en 1913 en Angleterre, Christian de Duve avait obtenu son diplôme de médecine à l'UCL en 1941 et celui de chimie en 1946. Commençait alors une double carrière de chercheur et d'enseignant, qui ouvrira des voies nouvelles en génétique comme en biochimie et fera grandement progresser la cancérologie. Le point culminant en sera le prix Nobel de physiologie reçu en 1974, année de la création de l'Institut de pathologies moléculaire et cellulaire, qui porte aujourd'hui son nom.

«*La mort ne m'effraie pas*», disait-il récemment, se sentant selon ses propres termes «*au bout du rouleau*». Dans «*ses dernières vies*», l'homme n'a pas reculé non plus devant les grands questionnements existentiels. Nous retiendrons sa légitime inquiétude pour l'avenir de l'espèce humaine, et cette belle réponse d'un esprit décidément libre à une autre grande question: «*L'existence de Dieu ne se démontre pas, et son inexistence non plus*».

Jacky Degueldre
Centre d'Action Laïque



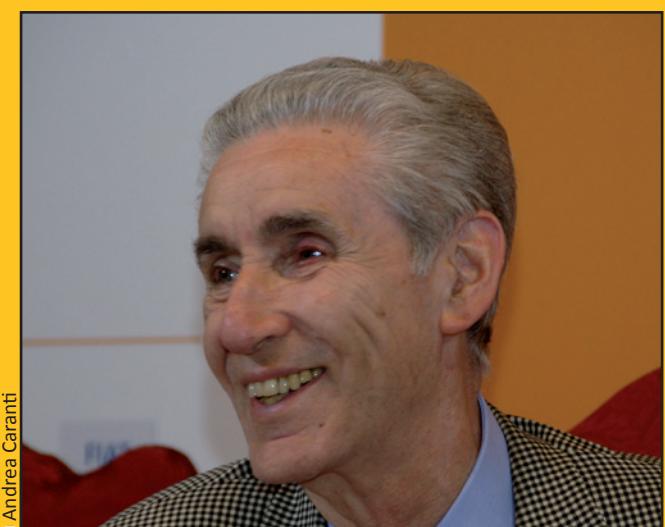
Christian de Duve

élu du Parti communiste italien, devenu PDS (dont il fut président) puis PD (Parti démocrate). Actuellement il représente la gauche indépendante et doit sa popularité à son engagement énergique en faveur de la défense des biens communs (l'eau, notamment).

Mais pourquoi a-t-il été soudain lâché par la gauche ? Il faut savoir que Rodotà est un laïque convaincu et très ferme. L'Église italienne a donc lancé contre sa candidature une grande opération et comme le PD réunit en son sein un bon nombre d'anciens démocrates-chrétiens, le parti s'est incliné. Les évêques sont intervenus, notamment à travers leur quotidien *L'Avvenire*, dont le directeur Marco Tarquinio a pris explicitement position contre Rodotà. Comme la CEI (conférence des évêques italiens), il reproche à ce candidat d'être laïque (ce qui est une injure dans certains milieux) et d'être opposé à l'objection de conscience dans les hôpitaux publics, qui empêche de fait les femmes de régions entières d'encair avoir accès à l'avortement médicalisé.

La CEI a pris explicitement position en faveur de Napolitano, qui a toujours cherché à se concilier les bonnes grâces de l'Église, et Mgr Bregantini, président de la Commission épiscopale pour les problèmes sociaux et le travail, a souhaité que «*le Seigneur lui donne vraiment santé et force pour qu'il puisse faire face aux événements*». Prodi aussi était candidat mais n'a pas eu l'appui de l'Église, hostile à celui qui se définit comme un «catholique adulte».

Du rôle des évêques dans la présidence italienne



© Andrea Caranti

Curieusement pour ceux qui ne sont pas habitués à la gérontocratie italienne, c'est le président Napolitano qui a été réélu en avril président de la République italienne, à l'âge de... 87 ans.

Plusieurs autres candidats étaient bien placés et notamment, pour la gauche, Stefano Rodotà.

Ce candidat était premier placé au second tour des présidentielles du 18 avril (auxquelles participent seuls les «grands électeurs») avec 230 voix, et encore premier au 3^e tour avec 250 voix mais sera finalement battu par Giorgio Napolitano.

Mais qui est ce candidat et pourquoi les jeux se sont-ils finalement retournés contre lui ?

Stefano Rodotà est un brillant juriste de «seulement» 80 ans. Il a enseigné le droit civil à l'Université La Sapienza de Rome, mais aussi à Oxford, à la Sorbonne, au Collège de France... Géographiquement, c'est un Calabrais, d'origine arbëresh, c'est-à-dire issu des Albanais s'étant installés aux XV^e-XVI^e siècle dans le Sud de l'Italie. Politiquement, il est issu du parti radical, puis a —comme Giorgio Napolitano— été membre et

Anne Morelli
Directrice du Centre interdisciplinaire d'études des religions et de la laïcité - ULB



- 8** Comment combattre l'antisémitisme sur le plan du droit?
- 11** Femen, je vous aime
- 13** Femen : au-delà du jet d'eau bénite, «fuck your morals»
- 15** Nouvelle mission pour l'intérim : insérer
- 18** Des armes enfin sous contrôle ?
- 21** Les travailleurs de rue : une minorité très (pro)active
- 24** François Jacob : un humaniste authentique

Comment combattre l'antisémitisme sur le plan du droit?

La recrudescence d'actes et de propos antisémites, assortis d'une banalisation de la Shoah, ont incité Espace de Libertés à demander à Édouard Deluelle de baliser la question.

Par Édouard Deluelle
Directeur francophone du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Quelques chiffres, tout d'abord. De 57 signalements antisémites (agressions, vandalisme, injures, incitations, etc.) comptabilisés par le *Centre pour l'égalité de chances* en 2010, on est passé à 62 en 2011 et 88 l'an dernier. Pour une communauté qui ne représente que 0,4% de la population belge, et en sachant qu'il ne s'agit que de la pointe émergée de l'iceberg, en raison d'un «sous-rap-

portage» très important, le phénomène est plus qu'inquiétant.

Éviter la censure

Il faut bien en comprendre la nature, et la difficulté d'y faire face sur le plan juridique. La législation antiraciste cible trois comportements: les *discriminations* (refus d'embauche, etc.), les *délits de haine* (harcèlements, violences) et les *propos de haine* (incitations à la haine et négationnisme). Les Juifs de Belgique sont essentiellement victimes de délits et surtout de propos de haine. Ici se situe la difficulté, car en matière de liberté d'expression, la règle générale est précisément celle ... de la liberté. La Constitution exclut la censure *a priori*, et les tribunaux belges répugnent (plus encore que les tribunaux français) à prononcer des condamnations. Pour que ce soit le cas, il faut pouvoir prouver que l'intention exprès de l'auteur est d'inciter à la haine, dans un contexte rendant de surcroît cette intention efficace. Ce n'est donc que très exceptionnellement



Le 8 septembre 2011, le directeur artistique de la maison Dior, John Galliano, est condamné pour avoir proféré des injures antisémites et fait l'apologie d'Hitler.

que des propos peuvent être pénalement répréhensibles. Et encore faut-il être sûr de son coup, car une défaite devant les tribunaux a des répercussions catastrophiques... Ainsi, en 2011, le Centre n'a entrepris *qu'une* seule action judiciaire au titre de l'incitation à la haine, contre le groupe *Sharia4Belgium*.

En fait, il faut bien comprendre qu'aucun message (verbal, écrit, visuel) n'est *en soi* antisémite ou raciste au sens de la loi. C'est l'usage qui en est fait, ce qu'on appelle en linguistique sa dimension «performatif» («quand dire, c'est faire») qui déterminera ou non son caractère délictueux. Ce qui fait d'une caricature un *hate speech*, par exemple, est moins son caractère intrinsèquement choquant que le contexte dans lequel elle est utilisée (à qui elle est envoyée, par qui, dans quel but, dans quelles circonstances, etc.).

Antijudaïsme traditionnel

Cela ne signifie pas qu'on ne puisse jamais intervenir. Prenons le cas de «l'humoriste» Dieudonné, plusieurs fois condamné en France pour antisémitisme et négationnisme, mais qui a pu se produire à plusieurs reprises en Belgique ces dernières années. À l'occasion d'un spectacle à Herstal en 2012, une collaboration entre le Centre et la police locale a permis d'avérer le caractère antisémite et négationniste (et peut-être homophobe, de surcroît) de ce spectacle. J'ai personnellement analysé ce que dit Dieudonné: plus d'une heure de logorrhée haineuse contre les Juifs, où l'on retrouve tous les clichés du peuple déicide, du complot juif mondial, de la Shoah érigée

en «tabou», et un appel selon moi sans équivoque à l'extermination. Le Centre va se constituer partie civile (le conseil d'administration l'a confirmé lors de sa dernière séance), en vue d'obtenir la condamnation de Dieudonné, en espérant qu'il ne sera ainsi plus en mesure de se produire en Belgique.

Le nouvel antisémitisme n'annule donc pas le précédent, il s'y ajoute à la façon de sédiments géologiques.

Ce qui est «intéressant» dans le cas de Dieudonné, c'est la persistance d'un antijudaïsme traditionnel (qui explique sans doute ses accointances avec Jean-Marie Le Pen), auquel s'ajoute une dimension actuelle de «choc des civilisations» (l'idée que les Arabes, les musulmans et les noirs sont victimes de l'Occident manipulé par les Juifs et les homos). Le nouvel antisémitisme n'annule donc pas le précédent, il s'y ajoute à la façon de sédiments géologiques qui, superposés aux plus anciens, finissent par constituer un «bloc» idéologique d'un nouveau type.

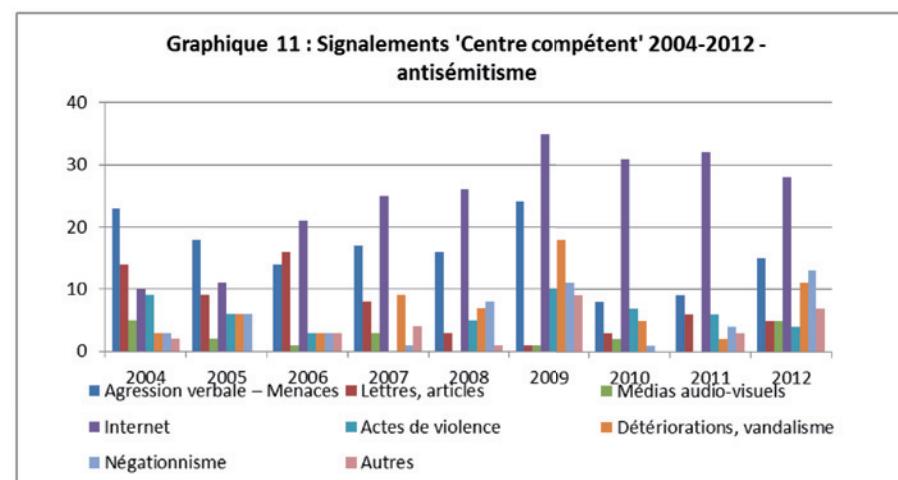
Sioniste!

Parmi les termes qui évoluent au fil de cette sédimentation, il y a celui de «sionisme». De plus en plus souvent, il est utilisé comme synonyme de «juif», pour contourner (intentionnellement ou non, c'est toute la question!) l'accusation d'antisémitisme. On voit bien ici aussi, que l'antisionisme ancien sert de base à une hostilité plus récente à l'égard

Sur fond d'antijudaïsme chrétien, un antisémitisme très virulent fait son apparition dans les communautés issues de l'immigration.

qu'il faille en prendre son parti. Quoi qu'il en soit, l'antisémitisme progresse en Belgique. Sur fond d'antijudaïsme chrétien, un antisémitisme très virulent fait son apparition dans les communautés issues de l'immigration –et chez les jeunes en particulier. Je n'ai jamais eu de langue de bois à ce sujet. Je suis très inquiet à l'approche des élections de 2014, d'autant que c'est le climat général qui se dégrade: antisémitisme, mais aussi islamophobie, racisme «anti-Tziganes», homophobie, etc. Même s'ils restent nécessaires, les fragiles parapets juridiques érigés par le législateur ne sont pas de nature à enrayer le phénomène. C'est une refonte en profondeur de notre société et de notre vivre ensemble dont nous avons besoin... 

Comme on le voit, la lutte contre l'antisémitisme sur le plan juridique est difficile, et en évolution constante. La précipitation, l'ignorance du droit et la récupération politique lui portent un tort considérable, mais je crains, hélas!,



Billet d'humeur

Femen, je vous aime

Un homme, âgé, prie. Des femmes sans soutien-gorge dansent autour de lui et le doucent copieusement pour, peut-être, se venger du souvenir de leur baptême –c'est une hypothèse, le message n'est pas très clair. Homme de renoncement, le septuagénaire n'a jamais eu autant de paires de seins sous les yeux que ce soir-là mais, sérieux comme le pape qu'il ne sera jamais, il prie...

Par Luc Malghem
Auteur

Et ce soir-là, précisément, André Léonard, mieux connu sous divers pseudonymes, gagne pour une fois la sympathie de l'opinion. Tandis que, de leur côté, les plus enthousiastes de leurs supportrices se demandent si les Femen du Royaume n'ont pas, elles, légèrement loupé leur com'. Même Caroline Fourest, auteure d'un documentaire à la gloire des activistes dépoitraillées¹, émet des réserves sur l'opération. Il faut dire que celle-ci a de quoi lui rappeler ses propres mésaventures, même lieu, un an plus tôt: d'autres chahuteurs, en burqa symbolique ceux-là, ont montré comme les Femen un sens particulièrement aigu de l'image qui cogne, fût-elle aux antipodes.

Patriarcat

Le medium, c'est le message, disait McLuhan. La sentence s'applique à merveille à ces corps nus sur lesquelles leurs propriétaires ont bariolé des slogans qu'elles veulent choquer. Mais au-delà de ce *dazibao* épidermique, le

¹ Caroline Fourest et Nadia El Fani, « Nos seins, nos armes », Nilaya prod., 2013, 65 minutes.

² Journal mural chinois.

³ Kim Willsher, « Femen's topless warriors start boot camp for global feminism », dans *The Gardian*, 22 septembre 2012.



© Barbara Sax/AFP

Berlin, 16 mai 2013 : une Femen crucifie une poupée Barbie avant de brûler tout à la fois la femme soumise et le symbole de cette soumission.

(Virginie Despentes). Les féministes canal historique apprécieront. Ça tombe bien : l'effet positif du barnum, c'est qu'on ne leur a jamais autant demandé leur avis. Le bémol, c'est que c'est seulement sur les Femen. Pas sur les combats qui restent à mener, par exemple en matière d'accès égalitaire aux plateaux TV le dimanche midi.

Blasphème

Avant de se trouver tout détrempé, André Léonard était venu causer blasphème. Son opinion sur la question n'a aucune importance parce que, précisément, la question du blasphème n'en est plus une, dans le champ catho-

lique belge en tout cas. Blasphème qui veut. Et là, l'autre limite de la guérilla médiatique importée d'Ukraine : ce qui se justifiait dans le cadre d'un État ultra-orthodoxe et, semble-t-il, ultramachiste, ce courage confinant à l'inconscience, se transforme en une forme spectaculaire de conformisme dans une société où Dieu est mort partout sauf dans la tête d'André Léonard, et où l'égalité hommes femmes se révèle, au moins dans les discours, le principe fondateur de la laïcité, et la laïcité le ciment de la Nation. En Russie, les Pussy Riot font courir les policiers, en Belgique, les Femen convoquent des photographes pour immortaliser leurs happenings.

Il est permis de considérer les Femen comme des artistes post-situationnistes.

Happenings : dans un monde où la valeur d'une performance se mesure aussi à son exposition médiatique, il est permis, aussi, de considérer les Femen comme des artistes post-situationnistes qui, avec la fougue de la jeunesse et l'immaturité politique qui va (souvent) avec, donnent le meilleur d'elles-mêmes pour nous obliger à questionner notre sujexion au grand feuilleton de l'info. Volontairement ou pas. Peu importe. Une leçon s'impose : nous sommes en 2013 et l'exposition de seins nus dans l'espace public ne laisse toujours personne indifférent. Pas plus, d'ailleurs, que le refus d'exposer sa chevelure à tous les vents. Moralité : inventez.

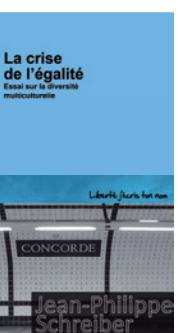
Opinion

Femen : au-delà du jet d'eau bénite, « fuck your morals »

Par Jean-Philippe Schreiber¹
Historien des religions et professeur ordinaire - ULB

Nombre de réactions à l'action menée par les militantes de Femen contre l'archevêque André-Joseph Léonard ont, même chez ceux qui sont peu suspects de sympathie à l'égard des thèses homophobes et de la morale sexuelle surannée du primat de Belgique, stigmatisé le caractère contre-productif, voire caricatural, de leur entreprise. Ces réactions ont visé à la fois leur entrave à la liberté d'expression, leur agression à l'endroit d'un homme âgé et désarmé, l'usage provocateur de leur nudité ou leurs accointances opportunistes avec des photographes de presse. Au-delà des reproches, justifiés ou non, qui sont ainsi adressés aux militantes de Femen, subsiste néanmoins le cœur même du problème que leur action intempestive a mis en évidence, et que le débat actuel autour du tort supposé qu'elles font à la cause féministe oblitère très manifestement.

Cette question, centrale dans nos controverses actuelles autour de la liberté religieuse, de la diversité, de la morale et des tabous religieux, est celle du rapport entretenu au corps



¹ Auteur du livre *La crise de l'égalité. Essai sur la diversité multiculturelle*, Bruxelles, Espace de Libertés, 2012, coll. « Liberté j'écris ton nom ». Infos : editions@laicite.be



Horreur et sacrilège ! L'ULB profanée.

contre la marchandisation que d'autres veulent lui imposer. Car on ne peut en effet dissocier la dimension culturelle ou anthropologique de cette question de sa dimension sociale et politique, les femmes demeurant en raison du regard que les hommes portent sur elles toujours plus vulnérables, socialement et économiquement. L'égalité comme l'émancipation n'existeront dès lors réellement que quand sur tous ces plans, concrets comme symboliques, culturels et sociaux à la fois, l'on aura réellement opéré des avancées significatives.

Si les Femen s'en sont pris à l'archevêque Léonard, comme auparavant elles s'en étaient pris à la rigueur morale de l'islam devant la mosquée du Cinquantenaire, c'est parce que dans presque toutes les revendications brandies par les institutions religieuses, parfois sous couvert de diversité culturelle, le corps de la femme est au cœur des enjeux, et qu'il subit de ce fait une violence symbolique –voire quelquefois une violence tout court– intenable. Car c'est toujours au corps des femmes qu'on en revient quand il s'agit de porter atteinte à l'égalité: le corps de la femme que l'on veut soustraire au regard des hommes en le voilant; le corps des femmes que l'on entend sépa-

rer de celui des hommes par la ségrégation physique; le fantasme idéologico-religieux de la concupiscence qu'il suscite et ne peut que rendre, aux yeux des puritains de tout poil, la femme responsable de la convoitise des hommes; le ventre de la femme que l'on voudrait ne plus pouvoir être sujet à la libre décision de celle-ci d'interrompre sa grossesse si elle le veut; le corps de la femme-objet de toutes les violences, par les mutilations génitales qu'on lui fait subir ou par la domination masculine qui s'exerce sur lui; la chair de la femme, enfin, dont on ne supporte pas qu'elle puisse servir à une autre jouissance que celle d'un homme.

Le corps de la femme a toujours été à la fois un objet de fascination et de répulsion pour les religions. Des religions dont les hommes ont de tout temps été les décisionnaires, des hommes qui ont toujours prétendu savoir mieux que les femmes l'usage que celles-ci devaient faire de leur corps. Usant et se jouant des moyens de communication de masse qui permettent aujourd'hui de faire entendre sa voix, fût-ce par une provocation facile qui engendre certes le paradoxe de repaître l'imagination masculin comme le besoin d'images licencieuses dont se nourrit la presse, le mouvement des Femen rappelle en effet avec force et conviction, contre tous les sexismes, que seules les femmes ont le droit de décréter ce qu'elles entendent faire de leurs corps. En ce sens, leur message émancipateur et leur refus de l'obscurantisme comme de l'hypocrisie sont bien plus importants que leur méthode. Il convenait de le rappeler. ♀

Nouvelle mission pour l'intérim : insérer

L'intérim. L'étoile sans cesse montante dans la galaxie emploi. En 1991, le secteur pesait 900 millions d'euros. Dix ans plus tard, le bébé a pris du poids: 2,5 milliards deuros. En 2011, l'intérim frôle l'obésité: 4,28 milliards d'euros. Et ce n'est pas fini. Bientôt, l'emploi temporaire se présentera comme le passage obligé d'un emploi stable, Cerbère du moindre CDI.

Par Olivier Bailly
Journaliste

Premier juillet¹, le marché de l'emploi connaîtra une petite révolution. Le recours à l'intérim sera autorisé au motif d'«insertion». En clair, le patron qui voudra engager du personnel pourra éviter de proposer un CDD ou CDI.

Selon l'avis de la CNT (Commission nationale du travail), «la période de mise à disposition de l'intérimaire sous le motif insertion vise, d'une part, à permettre à l'utilisateur de faire connaissance avec les compétences de l'intérimaire et, d'autre part, à permettre à l'intérimaire de faire connaissance avec l'environnement de travail de l'utilisateur»². En bref, d'avoir une phase de test plus longue avec un mécanisme plus flexible.

Une victoire patronale? «Je ne vais pas parler d'accord historique, mais c'était très important pour nous», explique Herwig Muyldermans, directeur général de la fédération des sociétés d'intérim, Federgon. «Obtenir un accord en soi, vu l'état de la concertation sociale en Belgique, c'est déjà une réussite. Le dos-

sier était délicat et nous avons trouvé un consensus. L'intérim doit trouver l'équilibre entre le besoin de flexibilité et une sécurité suffisante pour les intérimaires. On a avancé avec un accord win win.»

Herwig Muyldermans insiste aussi sur le fait que ce motif d'engagement n'aura pas besoin d'une autorisation syndicale, «un point essentiel pour nous, car parfois, la délégation syndicale freine encore l'utilisation d'intérimaires».

Aucun impact

«Les syndicats se sont longuement opposés à ce quatrième motif, rappelle Esteban Martinez-Garcia, docteur en sciences sociales et politiques, chercheur à Metices³. Je ne sais pas pourquoi les syndicats ont cédé sur ce point.»

Parce qu'il y eut une monnaie d'échanges: «La limitation des contrats journaliers, un meilleur contrôle sur l'intérim au sein des entreprises et la suppression du délai de 48 heures pour la conclusion du contrat de travail», détaille Pascale Wirken, coordinatrice l'ULB.

¹ Les adaptations légales étaient attendues d'abord le 1^{er} février, puis le 1^{er} avril 2013.

À présent, elles entreraient en vigueur le 1^{er} juillet. Information sous réserve.

² CNT, «Travail intérimaire, Avis 1807», séance du mardi 17 juillet 2012.

³ Metices pour «Migrations, Espaces, Travail, Institutions, Citoyenneté, Épistémologie, Santé», centre de recherches de l'ULB.

L'intérim 2012 en chiffres

Chiffre d'affaires du secteur:

4,108 milliards d'euros

Nombre d'heures de travail intérimaire prestées: 166,4 millions

Croissance de l'activité du secteur: -5,6%

Nombre d'intérimaires mis au travail par jour (ETP): 84 827

Taux de pénétration de l'intérim par rapport à l'emploi salarié total (estimation): 2,22%

Nombre d'intérimaires mis au travail par an: 540 434 (dont 188 442 étudiants)

Intérimaires selon l'âge:

Moins de 21 ans	8,6%
Entre 21 - 25 ans	27,0%
Entre 26 - 30 ans	18,5%
Entre 31 - 45 ans	31,8%
46 ans et plus	14,1%
50 ans et plus	8,3%

(Source : Federgon)

FGTB Intérim. «*Dans les entreprises avec délégation syndicale, les employeurs devront communiquer tous les six mois au Conseil d'entreprise une information⁴ sur le nombre d'intérimaires et leurs prestations par période et par motif.*»

Concrètement, l'impact de ce nouveau recours à l'intérim va-t-il redessiner les contours du marché de l'emploi? Federgon, la FGTB et Esteban Martinez-Garcia partagent l'avis que ce 4^e motif ne... modifiera pas grand-chose. «*Parce que la pratique se fait déjà,* explique le sociologue de l'ULB. *Une firme qui veut recruter s'adresse à une boîte d'intérim. Celle-ci sélectionne des candidats et met à disposition un intérimaire sous un faux motif car elle*

ne peut pas mentionner une mission de recrutement.»

«*Il s'agit de régulariser une situation existante, confirme Herwig Muyldermans. L'impact ne se fera pas sentir tout de suite mais quand il y aura une reprise de l'économie, cela aidera les entreprises à aller de l'avant.*»

«*Selon une étude, il semblerait que 42% des employeurs ont déjà recours à l'intérim pour recruter sans qu'aucun cadre légal n'existe, complète enfin Pascale Wirken. Maintenant, on a quand même un cadre assez strict.*»

La règle «3-6-9»

Ce cadre vise surtout à éviter le phénomène de carrousel, à savoir l'engagement successif d'intérimaires pour un emploi permanent.

«*Pour un poste vacant, il est possible de tester au maximum trois personnes sur un total de prestations ne pouvant dépasser les neuf mois et maximum six mois par intérimaire,* explique Pascale Wirken. Si une personne travaille six mois sous le motif d'insertion, l'employeur ne pourra plus tester que deux personnes sur une durée de trois mois. En outre, en cas d'engagement, la période prestée comme intérimaire sera prise en compte par exemple pour la période d'essai, l'ancienneté ou encore le préavis. Toute infraction à cette règle sera «sanctionnée» par l'application automatique d'un contrat à durée indéterminée. L'information communiquée aux syndicats leur permettra de contrôler que l'employeur ne triche pas.

C'est une nouvelle mission pour les délégations syndicales et la tâche ne sera pas facile. D'autant plus que sur le terrain, l'intérim peut être bien vu par les représentants syndicaux. «*Au niveau local de l'entreprise, les représentants syndicaux cherchent en général à contrôler le recours à l'intérim, à faire en sorte que son usage respecte les prescriptions légales,* explique Esteban Martinez-Garcia. Mais il est parfois considéré comme un moindre mal, dans la mesure où il permet de préserver le personnel fixe d'autres formes de flexibilité. Dans les hôpitaux par exemple, l'appel à des intérimaires permet de limiter le rappel d'infirmières en repos compensatoire. Lors d'une enquête menée dans une entreprise industrielle, nous avons également constaté que l'intérim était assez bien accepté, parce qu'il constituait une alternative à l'extension de la flexibilité pour le personnel fixe, une main-d'œuvre principalement féminine qui travaillait

en alternance matin et soir, sans chômage économique.»

De là à dire que les syndicats s'accommodent volontiers de l'intérim comme tampon pour protéger leurs affiliés, il y a un pas que le chercheur... ne franchit pas. «*L'action syndicale aura joué un rôle déterminant, me semble-t-il, pour faire de la Belgique un des pays où l'utilisation du travail intérimaire demeure modérée comparativement aux pays voisins comme la France, l'Allemagne ou les Pays-Bas.*» La souplesse belge aurait donc ses limites... 



© Marcus Brandt/DDP/AFP

Modèle allemand: des étudiants déguisés en pères Noël et Saint-Nicolas troublient l'événement promotionnel d'une agence d'intérim spécialisée dans les jobs précaires – notamment jouer les Saint-Nicolas dans les centres commerciaux. Berlin, 2006.

⁴ En l'absence de conseil d'entreprise et délégation syndicale, les informations utiles seront adressées au Fonds social.

Des armes enfin sous contrôle ?

Depuis deux décennies, les initiatives pour réglementer les transferts d'armes conventionnelles¹ se sont multipliées. Le 2 avril dernier, un pas historique a été franchi avec l'adoption par les Nations unies du premier instrument international réglementant les importations, les exportations, le transit et le courrage en armes conventionnelles.

Par Fanny Lutz
Chargée de recherche au GRIP²

S'il est le résultat de nombreux compromis et demeure donc perfectible, il reste que ce Traité sur le commerce des armes (TCA) comble un vide juridique en instaurant pour la première fois des standards communs et en obligeant les États à mettre en place des systèmes de contrôles nationaux afin de réduire les risques que les armes n'atterrisSENT dans de mauvaises mains.

Jusqu'alors, le contrôle des transferts d'armes reposait sur un ensemble disparate et lacunaire de normes internationales, régionales et nationales, qui ne s'appliquent qu'à certains États ou certaines régions, à certains types d'armes ou à certaines dimensions des transferts, et qui ne sont parfois que des déclarations d'intention politique.

Les surplus massifs de la Guerre froide mais aussi le relâchement des contrôles aux frontières et la globalisation des services –notamment des transports et de la finance– ont contribué à la multiplication de transferts irresponsables et illégaux. Or, cette prolifération incontrôlée des armes a des conséquences désastreuses.

Des conséquences néfastes pour la sécurité humaine

Longtemps, l'attention de la communauté internationale s'est focalisée sur les armes de destruction massive en raison de la terrible menace qu'elles représentent. Pourtant, les armes conventionnelles sont bien plus meurtrières. Si elles ne créent pas directement les conflits, elles les alimentent et leur grande disponibilité mine la volonté des belligérants à négocier. Cette situation est d'autant plus criante que les champs de bataille se déplacent désormais souvent au cœur des villes et des villages, faisant des populations civiles les premières victimes des combats.

Par ailleurs, même en dehors de tout conflit, des centaines de milliers de personnes sont blessées, violées ou obligées de fuir de chez elles sous la pression de la violence armée. Les armes causent



© Tony Karumba/AFP
Un feu de joie comme on aimerait en voir plus souvent (Nairobi, Kenya, 2010).

ainsi plus de 1 500 décès par jour et, chaque année, ce sont plus de 300 000 personnes qui sont tuées par des armes conventionnelles hors conflit armé. Au cours de la dernière décennie, au moins deux millions de personnes ont également été blessées par de telles armes dans des environnements hors conflit.

En outre, les effets néfastes d'un commerce insuffisamment réglementé ébranlent les efforts menés en faveur du développement socio-économique. En Afrique, la note est particulièrement salée: la violence armée coûte 18 milliards de dollars par an au continent. Il faut dire que les sommes astronomiques consacrées à l'achat d'armes dépassent souvent de loin les besoins légitimes de la défense nationale, creusant la dette nationale et détournant des montants importants des budgets alloués à la santé et à l'éducation. Pour cause, la nature secrète du commerce

des armes a fait le lit de la corruption dans de nombreux pays: la corruption dans le domaine des armes représenterait 40% de l'ensemble de la corruption qui touche les transactions mondiales. Le coût global de ce fléau dans le secteur de la défense est estimé à 20 milliards de dollars par an, soit l'équivalent de la somme accordée par les membres du G8 à la lutte contre la faim dans le monde.

Business is big business

Excepté en Europe et aux États-Unis, la crise économique ne semble pas avoir affecté le secteur de la défense. Si, pour la première fois depuis 1998, les dépenses militaires ont légèrement reculé en 2012, atteignant 1 750 milliards de dollars³, c'est uniquement en raison des coupes budgétaires imposées par la crise à d'importants dépensiers tels que

¹ Les armes conventionnelles sont celles qu'on retrouve classiquement dans l'arsenal des forces armées, incluant les armes légères et de petit calibre (ALPC) et leurs munitions.

² Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité.

³ Ce montant comprend les dépenses militaires au sens large et n'est pas limité à l'achat d'armes.

les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et certains pays d'Europe centrale et occidentale. Ailleurs, les budgets du secteur militaire affichent une tendance à la hausse depuis le début du XXI^e siècle. Qui plus est, les sommes brassées par le commerce des armes sont gigantesques; les profits qu'il génère sont de l'ordre de 400 milliards de dollars par an.

Il n'est donc pas étonnant que lors de certaines décisions d'exportation d'armes, la balance ait souvent penché en faveur de ces intérêts économiques et politiques, au détriment des droits de l'homme. Les récents bouleversements dans les pays arabes, lors desquels les gouvernements ont utilisé des armes achetées en Europe pour réprimer les révoltes populaires, l'ont notamment montré. Si de tels événements étaient largement imprévisibles, il reste que la prudence devait être de mise lors de la décision de l'octroi d'une autorisation d'exportations vers certains de ces pays au regard de la situation alarmante des droits de l'homme qui y prévaut.

Des outils d'ingérence

Au-delà des aspects strictement économiques, le commerce des armes est également lié à des considérations éthiques, politiques et géostratégiques. Leur fourniture par certains États à des acteurs étatiques et non étatiques s'inscrit dans le cadre d'une politique étrangère spécifique: il s'agit en effet d'un moyen d'interférer et même d'influencer l'issue des combats. Par exemple, les livraisons secrètes d'armes d'un État à des acteurs non étatiques ont généralement pour objectif la pré-

servation de ses intérêts nationaux, le soutien idéologique ou la déstabilisation de l'État sur le territoire duquel ils opèrent. Récemment, certains États ont eu recours au principe de la «responsabilité de protéger», voire à l'excuse des «cas extrêmes» pour justifier l'envoi d'armes dans des théâtres de conflits volatiles. Manœuvre volontairement destinée à renverser un gouvernement ou simple décision hâtive, ces ingérences laissent toujours de lourdes séquelles sur la stabilité nationale et régionale.

Vers des transferts plus responsables?

Si le Traité sur le commerce des armes adopté en avril dernier n'est certes pas une panacée, il a le mérite de mettre sur papier l'obligation pour les États de prendre en considération les droits de l'homme, le droit international humanitaire et pénal, pour déterminer si une vente d'armes peut ou non être autorisée. Il pose en cela les premiers jalons internationaux vers davantage de responsabilisation dans ce domaine particulièrement sensible. Toutefois, pour que le traité entre en vigueur, il faut maintenant qu'il soit signé et ratifié par les États. Enfin, il est crucial que ceux-ci lui donnent vie en concrétisant leurs engagements et en s'investissant à long terme dans cette dynamique: la sécurité humaine ne saurait en effet être préservée sans des efforts substantiels à la mesure des dangers qui la menacent.⁴

⁴ En référence à l'appel au changement et à l'engagement des États européens en faveur de la paix, lancé par Robert Schuman aux futurs membres de l'Union européenne, en mai 1950.

Les travailleurs de rue: une minorité très (pro)active

Ils sont souvent le dernier recours des laissés-pour-compte du système; ils infiltrent méthodiquement les zones de non-droits, n'imposent rien, se font reconnaître pour leur seule capacité à intervenir hors de tout cadre formel: ce sont les travailleurs sociaux de rue. Un métier pas très connu, ni reconnu comme tel, mais qui se professionnalise à grande vitesse, sous la houlette d'une ASBL uccloise: Dynamo International. C'est l'histoire aussi d'un club de cyclotouristes qui se transforme en une toile internationale fédérant aujourd'hui 48 réseaux nationaux de travailleurs de rue.

Par Luc Malghem
Auteur

Début des années 80, école communale d'horticulture d'Uccle. Édwin de Boevé, 19 ans à peine, se trouve face à un public qu'on dira difficile, dont ce jeune-là, avec des paluches grandes comme des pelles et une réputation de tueur. Le jeune professeur d'horticulture comprend vite qu'il ne les aura pas à l'autorité. Qu'il doit jouer la confiance et le donnant donnant. Proposer de leur apporter quelque chose sans forcément y réussir, mais avec l'idée que, bonne ou mauvaise, toute expérience sera nourrissante pour chacun. «*Je crois que tout le développement du réseau découle de ce moment fondateur*, résume Édwin de Boevé, trente ans plus tard: *quand je me suis retrouvé face à ces kets qui touchaient le plafond et que j'ai fait confiance. Dans ma capacité d'évoluer. Dans la possibilité de réinventer sa pratique, de créer l'un face à l'autre, en s'appuyant sur le vécu. Comme ces pèlerins vers Saint-Jacques-de-Compostelle qui inventent leur chemin en marchant et apprennent à chaque détour. J'adore cette*

allégorie¹. D'ailleurs, flâner fait partie de la méthodologie du travailleur de rue...»

Éloge de la flânerie

Avec quelques collègues et leurs étudiants –de l'école d'horticulture et de l'institut Decroly–, il fonde donc

¹ Surtout dans *Espace de Libertés*, sourit Édwin de Boevé.



Édwin de Boevé.

un club de cyclotourisme. Objectif : poursuivre le travail éducationnel en dehors des contraintes de l'école. Le nez sur le guidon, les jeunes parlent de leur vie quotidienne, leurs difficultés, leurs angoisses, leurs rêves. La parole se libère. Au volet éducationnel s'ajoute rapidement une dimension sociale. En 1984, Dynamo se structure en ASBL. Reçoit en 1987 le soutien du Lions Club Bruxelles Centenaire. En 1988, premiers subsides. Édwin de Boevé renonce à l'enseignement pour se spécialiser dans le travail de rue. «Sauf que ça ne s'appelle pas encore pour tout le monde du travail de rue», précise-t-il. En 1991, l'ASBL Dynamo est agréée comme service d'aide à la jeunesse en milieu ouvert (AMO). La méthodologie demeure, s'affine : partir des activités collectives pour nouer la relation de confiance et le dialogue, permettre ainsi un travail plus individualisé, avec la famille, l'école, la justice, l'administration.

² En marge du réseau, les plus jeunes membres de l'AG obtiendront que Dynamo International développe également un projet pédagogique de mobilité internationale pour les 13-25 ans.

³ L'accord de gouvernement prévoit un remplacement pour trois départs à la retraite dans la fonction publique en 2013-2014. Cependant, 1 000 fonctionnaires supplémentaires seront recrutés : policiers, agents pénitenciers, douaniers.... et quelques agents de call center.

Le réseau de travailleurs de rue est né. En même temps que «s'invente» une profession.

La bonne conscience de l'Europe

L'expansion fulgurante de Dynamo International marque, sans doute, la rencontre de deux demandes fortes : celle du monde associatif avec celle des bailleurs de fonds que sont les autorités publiques. Lesquelles tendent à désinvestir un peu partout sauf dans le coercitif³. Dans un monde où l'insécurité sociale gagne sur la sécurité, les travailleurs de rue sont souvent les derniers à s'intéresser aux plus marginalisés. Une proximité que les autorités

L'art de savoir comment «ne rien faire» peut devenir le secret du travail de rue. (Guide international sur la méthodologie du travail de rue à travers le monde, 2008)

sont naturellement enclines à vouloir instrumentaliser. «D'où notre volonté d'être reconnus dans notre rôle social, avec notre déontologie propre et, au centre, notre éthique de l'humain. Parce que nous ne sommes pas des auxiliaires de police», précise le directeur du Réseau. «Plaider pour la reconnaissance du statut de travailleur de rue, c'est vouloir faire de nous les représentants d'un État qui se soucie aussi du bien-être de tous ses habitants, et garantit leur intégrité physique et

psychique.» Pas du luxe par les temps qui courrent.

«Le travail de rue en tant que tel, poursuit de Boevé, c'est une méthodologie d'intervention sociale parmi d'autres, qui ne nécessite pas, en soi, un réseau, un site web : ce qui prime, c'est, au-delà, les enjeux de société...» Et de fait : le 2^e forum international, «Paroles de rue», se tient à Bruxelles en 2010. Succès réitéré. Outre les revendications liées à la reconnaissance et à la professionnalisation du métier, le cahier des recommandations issu des débats ressemble à un catalogue détaillé des droits de l'homme tels qu'on rêverait de les voir un peu appliqués. De l'utopie douce dans une Europe qui ne semble plus se préoccuper que d'austérité?

En 2011, Dynamo International –qui est officiellement reconnue comme l'ONG depuis 2004– est agréée par l'Europe comme réseau de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Une reconnaissance qui l'amène à délivrer régulièrement des avis auprès d'instances européennes. Des avis très critiques qui ne plaisent pas forcément, conclut le directeur en pointant la schizophrénie d'une Europe qui finance des réseaux de lutte contre la pauvreté, alors que toute la politique mise en œuvre concourt à produire de la pauvreté. «Pas sûr que notre agrégation sera reconduite au bout des trois ans, mais au moins, nous voilà connus et reconnus, c'est déjà ça!»

Travailleur de rue : une profession ?

Les travailleurs de rue, cette «minorité active» comme aime à les définir Édwin de Boevé, constituent le premier et le dernier maillon de la chaîne éducationnelle et de l'aide sociale quand toutes les autres instances ont échoué. Souvent assistants sociaux de formation, animateurs, parfois psychologues, infirmiers, médecins, les travailleurs sociaux de rue ont en commun de chercher à se rendre le plus simplement disponibles et accessibles aux populations les plus exclues. Une sorte de permanence sociale ambulatoire, dont les modalités d'intervention sont à inventer au cas par cas, mais chaque fois à la demande et avec le concours actif du public intéressé.

Pour mieux connaître ce métier dont on ne parle souvent qu'en temps d'émeutes, lire le passionnant *Guide sur la méthodologie du travail à travers le monde* (par Édwin de Boevé et Maita Giraldi, paru aux éditions L'Harmattan en 2010, ou à télécharger sur le site du réseau). Pour qui souhaite s'y former, le Réseau a ouvert une école internationale à Lisbonne, et œuvre activement à la mise en place d'une filière de formation qualifiante de niveau universitaire. Enfin, pour les travailleurs de rue qui acceptent de raconter leur(s) histoire(s), le réseau a lancé un appel à textes (également via le site).

François Jacob : un humaniste authentique

Comme on demandait à André Lwoff, directeur de laboratoire à l’Institut Pasteur de Paris, «quelle est votre plus grande découverte?», il répondit «François Jacob». C'est dire si ce personnage, récemment décédé, était riche de qualités, tant sur le plan humain que sur celui de la pensée scientifique.

Par Jean Semal
Président du Cercle Condorcet Picardie (Mons)

Le Dr Norbert Wouters, qui avait rencontré Jacob en 1944 sur son lit de souffrance suite à de graves blessures encourues lors du débarquement de Normandie, m'a dit le grand courage



© Thomas Coex/AFP

Sa modestie dut-elle en souffrir, François Jacob fut reçu académicien le 20 novembre 1997 à Paris par l'ancien ministre Maurice Schumann.

de ce Compagnon de la Libération. Exit le projet qui le destinait à la chirurgie. Que faire, une fois sur pied? À l'instar d'un sien cousin, il serait chercheur!

Sa première recherche porte sur la sexualité des bactéries. On pratique le «coitus interruptus» avec un «blindair» (François dixit), un «blender» culinaire ramené d'Amérique pour préparer la purée des enfants. Jacob écrit à propos de cette époque: «*J'ai eu la chance d'arriver au bon moment au bon endroit*». Sur le plan philosophique, il confie: «*J'étais très jeune quand le mot Dieu s'est vidé tout d'un coup de tout contenu*».

Soulignons ici que les trois prix Nobel de Médecine de 1965, Lwoff, Monod et Jacob, ont travaillé à la marge des Institutions officielles et à contresens de tout ce qui était «fashionable». Pasteur fonctionnait sous le couvert d'une fondation privée, sans concours de recrutement, avec autonomie des dépenses et voyages à discrétion à l'étranger. Et avec comme mécènes les baronnes de Rothschild et leurs écuries de courses.

Quelques réflexions de François Jacob cadrent l'originalité de sa pensée: «*rien n'est plus dangereux que la certitude d'avoir raison*»; «*l'important dans la recherche, c'est l'imprévisible*»; «*la science représente pour moi... le moyen le plus puissant trouvé par l'homme pour faire concurrence à Dieu*»; «*presque tout ce qui concerne l'humanité se résume par le mot culture*»; «*la recherche est un processus sans fin dont on ne peut jamais dire comment il évoluera*». Ou encore: «*l'esprit est un produit du cerveau tout comme la vie est un produit de l'organisation des molécules*». Modestie, frugalité, simplicité et

surtout excellence en tout: autant de qualités précieuses chez cet être d'exception qu'était.

Pour François Jacob, la sélection naturelle opère à la manière d'un bricoleur qui ne sait pas encore ce qu'il va produire, mais qui profite de tout ce qu'il trouve pour en tirer quelque objet utilisable. Et selon Levi-Strauss, «*les outils du bricoleur, contrairement à ceux de l'ingénieur, ne peuvent être définis par un programme*». Dès lors, avec Jacob, les humains ont en mains les clés pour faire aboutir leurs propres rêves. À condition de ne pas les programmer!

DATA RETENTION: Quand la conservation des données menace nos libertés



**Mercredi 12 juin 2013
de 12h15 à 14h
Point Info Laïcité
Rue de la Croix de Fer, 60-62
1000 Bruxelles**

Avec (sous réserve):

- ◊ Christian Brotoorne, député CdH
- ◊ Denis Ducarme, député MR
- ◊ Fouad Lahssaini, député Écolo
- ◊ Karine Lalieux, députée PS
- ◊ Manuel Lambert, conseiller juridique à la Ligue des droits de l'homme

Entrée gratuite
Lunch et boissons offerts
Réservation souhaitée avant le 10 juin au 02/627.68.54 ou par mail à sophie.rohonyi@laicite.net

Ce 29 mars, le Conseil des ministres approuvait un avant-projet de loi transposant une directive européenne qui permet aux opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès à Internet de conserver, pendant une période de 6 mois à deux ans, toutes les données relatives à toutes les communications. Avec pour objectif de lutter contre le grand banditisme, cette conservation pourrait en réalité s'avérer non seulement inefficace, mais certainement attentatoire à nos droits et libertés: vie privée, secret professionnel, etc. Ce projet fera-t-il l'objet d'un débat parlementaire? Qu'en pensent nos députés et sénateurs issus de la majorité comme de l'opposition? Le citoyen peut-il ainsi faire l'objet d'une présomption de culpabilité? Le Centre d'Action Laïque vous propose d'en débattre ce mercredi 12 juin.

(Dés)espoirs de paix au Proche-Orient

La paix entre Israéliens et Palestiniens n'est pas encore à portée de main. À moins d'être un doux rêveur, aucun analyste sérieux ne soutient d'ailleurs l'idée que le conflit israélo-palestinien pourrait être résolu à court ou à moyen terme.

Par Serge Dumont
Journaliste

Sur le terrain, les incidents quotidiens qui se multiplient en Cisjordanie comme dans la bande de Gaza confirment le caractère volatil de la situation est volatile. Qu'il suffirait d'une étincelle pour que les territoires s'embrasent à nouveau...

Diplomatie sous-teraine

Certes, depuis la visite de Barack Obama dans la région en mars 2013 –et surtout depuis son «discours de Jérusalem» appelant les deux parties à reprendre leur dialogue interrompu en 2008– Washington s'implique davantage dans la résolution de cet interminable conflit. Succédant depuis le 1^{er} février dernier à une Hillary Clinton usée par sa charge, le nouveau secrétaire d'État américain John Kerry multiplie les efforts afin de «convaincre» Binyamin Netanyahu et Mahmoud Abbas de s'asseoir à une même table. Premier résultat encourageant de ce travail de persuasion : la Ligue arabe ainsi que l'Autorité palestinienne (AP) ont confirmé le 2 mai 2013

que si la conclusion d'un accord de paix implique le retour d'Israël sur ses lignes du 4 juin 1967 (veille du déclenchement de guerre des Six Jours durant laquelle l'État hébreu a conquis les territoires palesti-

Si la conclusion d'un accord de paix implique le retour d'Israël sur ses lignes du 4 juin 1967, des «échanges mineurs» de territoires sont parfaitement envisageables.

niens), des «échanges mineurs» de territoires sont parfaitement envisageables. Ce qui signifie que l'État hébreu pourrait garder une partie de ses implantations de Cisjordanie en échange d'autres terrains d'une superficie identique.

À cela s'ajoutent les rumeurs courant à Jérusalem et à Ramallah selon lesquelles l'avocat Itzhak Molcho –l'homme de confiance de Netanyahu chargé de ses discrètes missions spéciales– et des représentants du président palestinien Mahmoud Abbas négocieraient sous la houlette américaine les modalités concrètes de la reprise du processus de paix.

La carotte et le bâton

Si c'est le cas, tout le monde applaudira. Encore faut-il que les pourparlers israélo-palestiniens débouchent sur du concret. Or, ce n'est pas envisageable en l'état actuel des choses. Parce que du côté israélien, le gouvernement de Binyamin Netanyahu est majoritairement composé de «faucons» repoussant du revers de la main la moindre revendication palestinienne. Parmi ces «durs» figurent le ministre de la Défense Moshe Yaalon et son homologue de l'Industrie Naf-tali Bennett, le nouveau «chouchou» de la scène politique israélienne dont le parti a envoyé à la Knesset certains des colons les plus radicaux de Cisjordanie à l'occasion des élections législatives anticipées du 22 janvier 2013.

Certes, les optimistes rétorquent que ce même gouvernement comprend la ministre de la Justice Tzipi Livni, qui passe pour une modérée favorable à la reprise du dialogue et qui est officiellement chargée des négociations avec l'AP. Le problème, c'est qu'elle ne pèse rien face à ses collègues cités plus haut et que son parti centriste (six élus) n'a aucune influence réelle sur la vie politique.



© IDF/HO/AFP
Le nouveau ministre israélien de la Défense, Moshe Yaalon, est un dur de dur...

Ajoutons à ce tableau l'attitude ambiguë du Premier ministre Netanyahu qui profite de chaque rencontre avec les médias pour réitérer ses appels à «la reprise immédiate des négociations» en ajoutant aussitôt de nouvelles conditions préalables qui torpillent le redémarrage de ce même processus. Ainsi, après avoir exigé que les Palestiniens «reconnaissent le caractère juif d'Israël» comme préalable à de nouveaux pourparlers –ce qui a pourtant été fait à de nombreuses reprises– il a annoncé à la fin avril que le texte de tout accord devrait être soumis à l'approbation des Israéliens par référendum. Or, cette procédure n'existe pas dans l'arsenal législatif de l'État hébreu. Il faut donc la mettre en place et cela prendra d'autant plus de temps que les deux partis de l'actuelle majorité, embourbés dans leur programme de rigueur et d'austérité budgétaire, ne s'accordent à peu près sur rien.

Palestine désunie

De toute façon, avant d'en arriver à ce stade, il faudrait que les Israéliens

aient accepté d'évacuer une grande partie de la Cisjordanie ainsi que Jérusalem-Est (la partie arabe de la ville sainte dont l'AP souhaite faire sa capitale). On est encore loin du but puisque ces concessions ne sont même pas envisagées par les dirigeants de l'État hébreu qui continuent à autoriser les constructions dans les zones occupées depuis 1967.

Si nous parvenons à maintenir un calme relatif qui ne débouche sur rien mais à le mérite d'éviter des pertes en vies humaines, nous pourrons déjà nous estimer satisfaits

La situation n'est pas plus limpide du côté palestinien où le Fatah (le parti de Mahmoud Abbas) continue de gérer une AP financièrement exsangue en Cisjordanie alors que le Hamas tient toujours la bande de Gaza d'une poigne de fer et y impose sa loi islamiste. Pour l'heure, les deux partis ennemis n'ont pas honoré leur promesse de réconciliation et d'unité nationale faite en mars 2007 à La Mecque. Quant à l'organisation d'élections législatives (les dernières datent de janvier 2006), elle n'est pas davantage à l'ordre du jour. Pas plus qu'un scrutin présidentiel alors que le mandat

d'Abbas est officiellement arrivé à terme en 2009.

Par leurs divisions, les Palestiniens offrent un argument de poids aux Israéliens hostiles à la reprise des pourparlers. «*Si nous parvenons à un accord avec l'AP, qui nous dit que le Hamas en acceptera les termes?*», interroge le ministre Benett dans chacune de ses apparitions publiques. «*Et comment voulez-vous que nous traitions avec une organisation islamiste qui rejette le droit à l'existence de notre État et refuse de renoncer au terrorisme?*»

«*La ligne officielle américaine et européenne est qu'il existe actuellement une "fenêtre d'opportunité" pour les négociations et qu'il faut en profiter avant qu'il ne soit trop tard*», nous déclarait récemment un diplomate européen en poste à Tel-Aviv. «*C'est du vent car les obstacles sont trop importants et l'on sent que la volonté n'y est pas. En vérité, si nous parvenons à maintenir un calme relatif qui ne débouche sur rien mais a le mérite d'éviter des pertes en vies humaines, nous pourrons déjà nous estimer satisfaits.*»



L'Europe sera laïque, ou...

... ne le sera pas. Au-delà du détournement de la formule rabâchée, il faut bien constater qu'un tel objectif relève encore largement du wishful thinking. Les forces en présence sont inégalées dans la lutte d'influence qui agite le landerneau européen, au détriment de la communauté non confessionnelle.



L'Europe sera laïque, ou...

... ne le sera pas. Au-delà du détournement de la formule rabâchée, il faut bien constater qu'un tel objectif relève encore largement du *wishful thinking*. Les forces en présence sont inégales dans la lutte d'influence qui agite le landerneau européen, au détriment de la communauté non confessionnelle.

La Fédération Humaniste Européenne (FHE) tente bien d'exercer un contre-pouvoir face aux puissants lobbys religieux soutenus bien souvent par de grands groupes industriels et commerciaux, ou par des bastions conservateurs richement dotés. Ceux-ci, craignant pour leurs priviléges, n'hésitent pas à mettre la main à la poche quand il s'agit de soutenir les groupes de pression opposés au progrès éthique et social.

L'action des lobbys, religieux ou industriels, contribue largement au désenchantement de la population à l'égard du rêve européen. Quand les centres de décision s'éloignent trop des lieux où s'exerce la démocratie, le politique, les élus voient leur action contrecarrée trop facilement et la confiance dans leur action s'érode. Faut-il pour autant désespérer de l'avenir européen, et du progrès humaniste ? *Espace de Libertés* vous balise quelques pistes de réflexion que l'on espère éclairées. Et non, contrairement à ce que d'aucuns prétendent, il n'est pas certain que le drapeau européen aux douze étoiles soit une évocation de la Sainte Vierge.

Yves Kengen
Rédacteur en chef

Laïcité en Europe au XXI^e siècle: repenser le concept

«Le XXI^e siècle sera spirituel ou ne sera pas». Cette phrase célèbrissime, attribuée (à tort, semble-t-il) à André Malraux, pourrait bien s'avérer prophétique. Mais pas, hélas, dans le sens d'un idéal spirituel qui mènerait l'humanité à la sagesse et à la fraternité.

Par Pierre Galand
Président de la FHE

On assiste à quelques exemples flagrants témoignant du «recours au religieux» dans la société civile: le discours du président Sarkozy à Latran, l'appel de l'archevêque de Canterbury à faire à appliquer la charia en Grande-Bretagne, la fatwa contre Ayaan Hirsi, l'ingérence de l'Église catholique dans la campagne électorale espagnole, la flambée du créationnisme tant en Europe qu'aux États-Unis, le racolage en rue par les pentecôtistes... On peut encore citer, pêle-mêle: le refus des médecins de se conformer aux lois sur l'avortement en Italie et, dans ce même pays, la volonté de faire passer les crucifix dans les lieux publics pour des symboles culturels; les pressions pour inclure l'héritage chrétien dans le projet de Constitution européenne; ou encore, les rencontres régulières et opaques des Églises avec les instances européennes sur des sujets qui ne font a priori pas partie de leur sphère d'influence; l'appel à la création d'un inter-groupe œcuménique au Parlement européen; les déclarations de Tony Blair, pour qui la religion [catholique] a «un rôle central, unique au sein de la société et pour son développement»; les pressions du Vatican sur les politiques pour qu'ils «votent bien». La liste est longue et produit chaque jour de nouveaux exemples. La volonté affirmée de fractions réactionnaires de l'islam radical d'imposer leurs préceptes religieux en dépit des lois de l'État de droit semble avoir déclenché une spirale inflationniste de concurrence entre Églises, sectes et chapelles de tous bords.

Face à cette vague que rien ne semble pouvoir endiguer, la laïcité, érigée dans certains pays –comme la France– en principe constitutionnel, se voit remise en question, au mépris des longues luttes qui ont permis au peuple souverain de se

libérer du joug des clergés et de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté de conscience. Les engagements des libres penseurs en faveur du progrès humain dans une société plus juste, porteuse des valeurs des Lumières, s'en trouvent freinés par la nécessité, désormais patente, d'avoir à défendre les socles sur lesquels ils peuvent construire. Et qu'on ne vienne plus nous parler des «racines chrétiennes de l'Europe», qui nous ramènent au temps des croisades, du Saint-Empire romain germanique et de l'Inquisition. Parions plutôt sur les racines puisant dans la démocratie et la philosophie grecque, civilisation où l'on avait bien compris que les dieux n'étaient que des symboles destinés à expliquer au peuple ce que la science ne pouvait pas encore démontrer. Accordons nos racines à l'héritage d'Aristote et des sophistes du siècle de Périclès; ou du moine Giordano Bruno, brûlé par l'Inquisition pour avoir osé évoquer l'idée que la «chose divine» relèverait de la conscience humaine.

Pour une laïcité d'autonomie

Face à cette situation particulière qu'engendre le «retour du religieux», l'action visant à garantir la séparation des Églises et de l'État –ce qu'on appelle la «laïcité politique»– ne suffit plus. La laïcité du XXI^e siècle devra s'atteler à rappeler l'importance de la libre pensée et de la liberté absolue de conscience dans la construction d'une société pacifiée, rationnelle et libérée des rivalités parfois sanguinaires des tenants de telle ou telle croyance.

Tant il est vrai que cette querelle-là ne s'éteindra jamais, puisqu'il y aura toujours des hommes et des femmes pour proclamer que leur religion est la seule à détenir la vérité –contre l'évidence de l'impossibilité des autres à l'accepter.

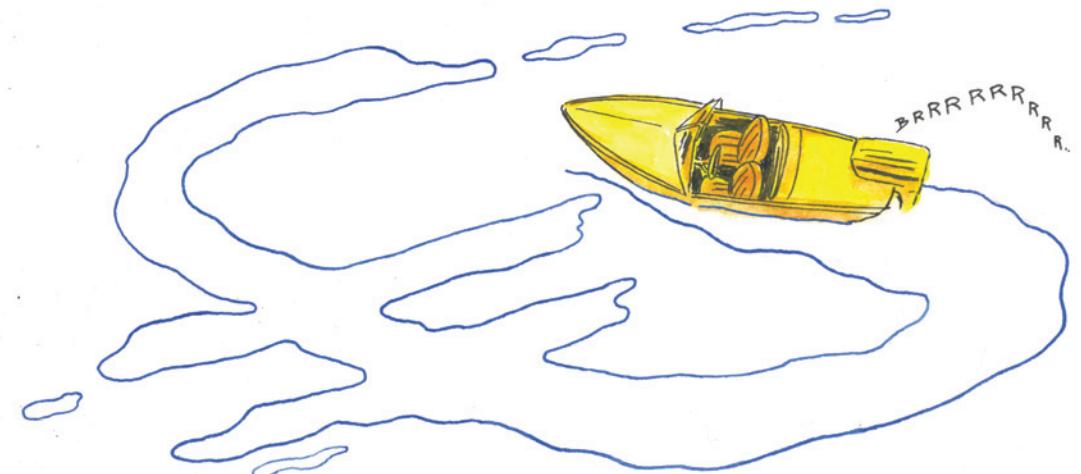
Il importe donc pour les laïques de lutter de toutes leurs forces pour faire valoir, par l'exemple et l'action positive, que seules la liberté et l'autonomie des individus peuvent les amener à surmonter leurs passions destructrices ou égoïstes autrement que dans la sublimation de la prière. Que seule une attitude non partisane, respectueuse des convictions de tous et de chacun, peut amener l'harmonie dans une société meurtrie par trop d'injustice et de cupidité.

Même si c'est une évidence, il convient d'affirmer avec force que si la laïcité n'est en aucune façon une religion, elle n'est pas non plus un substitut à celle-ci. Bien qu'elle reste vigilante à ce que la place des Églises dans la société n'interfère pas avec les centres de décision démocratiques, les champs d'action de la laïcité se sont élargis loin au-delà du cadre d'un combat contre le cléricalisme. En se battant pour la liberté, la laïcité milite aussi pour celle de chacun à adhérer à la religion de son choix. C'est ce que ne semblent pas avoir compris ceux qui considèrent aujourd'hui la laïcité comme l'ennemi de leur croyance. Ceux-là se trompent de cible. À moins qu'ils n'aient trop bien compris que la laïcité, prise dans son acception intégrale combinant politique, philoso-

phie et projet de vie, est une voie qui permet au peuple de se libérer du rôle de figurant pour prendre en mains les rênes de sa propre émancipation.

L'histoire de la laïcité, qui conditionne son avenir, c'est donc celle d'un idéal, d'une conception de la morale qui ne se soumet à aucune norme divine pour se fonder sur l'Homme lui-même, la défense de ses droits, des libertés et de la justice. Une conception moderne, sinon contemporaine, forcément évolutive, qui s'est forgée par le parcours de la communauté philosophique de femmes et d'hommes qui se reconnaissent dans les valeurs de tolérance, de citoyenneté, d'émancipation... Cette communauté a noué un tissu associatif fort, né d'initiatives spontanées de personnes qui ont voulu concrétiser cet idéal, qui dans l'enseignement, qui dans l'éducation, qui dans l'action sociale, qui dans la santé, qui dans la philoso-

phie... Là où les postures partisanes divisent et créent des antagonismes, la laïcité peut rassembler en rappelant les valeurs universelles –qui ne sont pas nécessairement universalisables dans la forme que nous leur donnons– censées rapprocher les peuples et les individus: l'égalité concrète des chances et des droits, la promotion de l'interculturalité, la solidarité entre les personnes et entre les peuples, le droit de chacun à disposer de lui-même, et bien entendu la liberté de culte ou de choix de vie... La laïcité a fait sienne la devise héritée des Lumières: Liberté, Égalité, Fraternité. Trois valeurs concrètes, positives et accessibles à tous. Et des valeurs qui, surtout, n'excluent personne. 



L'Union européenne et l'égalité: une partie inachevée?

L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental inscrit dans les traités de l'Union européenne. Les institutions européennes ont été à l'avant-garde sur les législations principalement pour ce qui concerne l'emploi: l'égalité de rémunération, le congé de maternité, le harcèlement sexuel, mais également l'égalité dans l'accès aux services.

Par Maïté Abram
Ancienne représentante belge au Lobby européen des femmes et administratrice d'Amazone

Les Européens revendentiquent fièrement les acquis en matière d'égalité. Ils observent parfois les autres continents avec critique, mépris ou consternation. Et pourtant...

L'égalité de traitement dans l'emploi a fait l'objet de 14 directives de l'UE depuis 1975, obligeant peu à peu les États membres à légiférer sur ces sujets et à harmoniser leurs législations¹.



fois plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel (avec les conséquences annexes pour leur pension). À travail égal, l'écart moyen de rémunération horaire dans l'UE se situe à 16,4%.

Dans le domaine de la prise de décision, les femmes représentent seulement 26% des élues dans les parlements nationaux (avec des différences notables selon les États membres: Finlande 43% et Malte 8,7%) et 27% dans les gouvernements². Au Parlement européen, elles ne comptent que pour 35% des élus; elles sont 33% en tant que commissaires européennes. Or, les femmes représentent 51,04% de la population de l'Union européenne.

Un des obstacles principaux à une pleine égalité reste la violence à l'égard des femmes. Que ce soit en termes de violences conjugales, de prostitution³, de mariages forcés, etc. En dehors des actions sur la traite, les institutions européennes ont apporté peu de réponses politiques satisfaisantes face à ce qui représente une grave et constante violation des droits humains.

De nombreuses organisations de femmes, tant au niveau belge qu'européen, ont souligné que la crise et les mesures d'austérité touchent plus durablement les femmes les plus précaires de nos sociétés. La lettre de Vie Féminine adressée au Premier ministre Elio di Rupo après la déclaration de politique générale évoque la régression sociale et ses conséquences catastrophiques sur la situation des femmes⁴. Des analyses similaires ont été produites dans de nombreux pays européens⁵. Face à

Dans le domaine de la prise de décision, les femmes représentent seulement 26% des élues dans les parlements nationaux et 27% dans les gouvernements.

ces constats non exhaustifs et amers, comment avancer vers plus d'égalité et lutter contre les discriminations liées au genre ?

L'égalité enterrée

Il convient d'interroger simultanément les responsabilités collectives aux niveaux national et européen, en demandant par exemple à la Commission européenne pourquoi l'égalité entre les femmes et les hommes est passé du portefeuille Emploi, Affaires sociales et Inclusion à celui de la Justice...⁶ Cette décision devrait-elle faire l'objet d'une évaluation et/ou de pressions en vue de la formation de la prochaine commission ?

Comment la Belgique a-t-elle influé sur les décisions européennes en matière d'égalité au sein du Conseil de l'Union européenne? Et, de manière transversale, dans tous les domaines politiques concernés?

Les élections européennes de mai 2014, concomitantes aux élections fédérales et régionales en Belgique,

1 Pascale Joannin, «Les femmes et l'Europe, pour une égalité parfaite et incontournable», mis en ligne le 19 septembre 2011, sur www.robert-schuman.eu.

2 «Femmes en Europe», sur www.robert-schuman.eu

3 «Ensemble pour une Europe libérée de la prostitution», sur www.women-lobby.org

4 «Monsieur le Premier ministre, il y a aussi Mélanie, Françoise, Lisa, Fatiha et toutes les autres...», sur www.viefeminine.be

5 «The Price of Austerity: The Impact on Women's Rights and Gender Equality in Europe», mis en ligne le 16 novembre 2012, sur www.women-lobby.org.

6 «Égalité entre les femmes et les hommes», sur <http://ec.europa.eu>.

représentent une opportunité quinquennale majeure à ne pas manquer. Pour ce scrutin, n'est-il pas grand temps de pousser les partis à s'engager dans la voie d'une vraie démocratie paritaire et à établir des listes appliquant le système de la tirette avec alternance femmes/hommes sur toute la liste ? Ou de pousser l'UE à adopter des règles pour la parité au Parlement européen et à la Commission européenne ?

Concernant l'égalité de rémunération, les organisations de travailleurs et d'employeurs sont-elles suffisamment mobilisées sur le sujet ? Des analyses de genre sont-elles systématiquement produites pour les données relatives aux types de métiers ? Ces organisations veillent-elles à une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein de leurs propres structures ?

Chasser les stéréotypes

Trois directives sont en cours d'adoption : sur le congé de maternité (processus bloqué⁷), la directive horizontale sur les discriminations (également bloquée) et enfin la directive sur les femmes dans les conseils d'administration, en discussion au Parlement européen.

7 « Deux ans de retard : un accouchement difficile », mis en ligne le 14 décembre 2012, sur <http://www.womenlobby.org>.

Les priorités au niveau européen ont été identifiées selon cinq grands chapitres : l'indépendance économique des femmes, la fin des violences envers les femmes, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, l'égalité dans les postes à décision et l'égalité dans les actions extérieures (politique extérieure, aide humanitaire, coopération au développement). 

Les discriminations restent nombreuses et l'Union européenne a le devoir de les réduire.

L'égalité, ce droit fondamental, ne pourra s'exercer pleinement tant que les stéréotypes de genre produiront leurs effets pervers. Ainsi, le thème de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée ne concerne encore que les femmes, comme si elles portaient seules toute la charge de la parentalité. Dans les médias, les experts restent majoritairement des hommes. De nombreux programmes scolaires continuent à véhiculer une vision sexiste de la société, les magasins vendent des poupées et tout en rose pour les filles, des voitures et tout en bleu pour les garçons, les médias sont inondés de publicités machistes où les femmes sont représentées passives et soumises. Sans la fin des stéréotypes sexistes, qui engagent toute la société, de manière individuelle et collective, comment faire reculer les discriminations et avancer vers plus d'égalité ?

Malgré les acquis considérables en matière d'égalité femmes-hommes, les discriminations restent nombreuses et l'Union européenne a le devoir de les réduire. L'égalité de droit doit devenir une égalité de fait. L'égalité doit rester une priorité. Sans elle, quel serait le sens du projet européen ? 

Pour un mariage, combien d'enterrements ?

Si l'on pose la question de savoir si la laïcité progresse ou régresse en Europe, il n'y a pas de réponse univoque tant les combats autour de la laïcité sont jalonnés de victoires et de défaites entremêlées, qui s'apparentent parfois à un jeu de qui perd gagne.

Par Pierre-Arnaud Perrouty
Centre d'Action Laïque

Pour prendre un exemple célèbre, lorsque les Églises perdent le combat de l'inscription des racines chrétiennes de l'Europe dans ce qui devait être la Constitution européenne, elles engrangent dans le même temps une victoire moins visible mais aux effets beaucoup plus dévastateurs : le fameux et très contestable article 17 du Traité sur le fonctionnement de l'UE qui oblige les instances européennes à maintenir un dialogue « ouvert, transparent et régulier » avec ces Églises. Certes ce dialogue doit aussi avoir lieu avec les laïques mais les habitudes ancrées et la disproportion des forces sont telles que ce dialogue ne tourne pas forcément à leur avantage.

Victoire laïque mais...

Lassée de ce jeu de dupes, la Fédération Humaniste Européenne (FHE) a saisi le médiateur européen en octobre 2011 pour contester le refus de la Commission européenne d'aborder la question des abus par

les Églises du droit européen anti-discriminations. Et, bonne surprise, le Médiateur, par une décision du mois de janvier 2013, lui a donné raison. Considérant qu'il s'agit d'un cas de mauvaise administration de la part de la Commission, le médiateur l'invite à clarifier ses règles et pratiques de mise en œuvre de l'article 17. Mais le médiateur souligne aussi que la Commission jouit d'une grande marge de manœuvre dans le choix des sujets et de ses interlocuteurs que le dialogue ne doit pas forcément être équilibré entre ces différents interlocuteurs.

Défaite laïque mais...

Dans un autre registre, en octobre 2012, le gouvernement maltais a désigné Tonio Borg, l'une de ses figures politiques les plus conservatrices, comme candidat au poste de commissaire à la Santé au sein de la Commission européenne. Au cours de sa carrière politique à Malte, Tonio Borg s'est illustré par des propos qui trahissent son hostilité

aux homosexuels et aux migrants et s'était publiquement prononcé contre l'introduction du divorce (qui interviendra finalement en 2011 à la suite d'un référendum). Les laïques, aux côtés des associations de femmes, LGBT et catholiques progressistes, ont protesté vigoureusement contre la nomination de Tonio Borg. Et s'il a finalement été confirmé par le Parlement européen, la mobilisation politique et citoyenne aura été d'une telle ampleur qu'il sera probablement l'un des commissaires européens les plus surveillés dans ses actes.

Un jeu de qui perd gagne mais pas à somme nulle

Au vu du déséquilibre des forces, il serait tentant de dire que les laïques européens ne s'en tirent pas trop mal. Après tout, les dernières décennies ont montré une sécularisation progressive des démocraties européennes qui s'est notamment traduite par une série de lois progressistes. On pourrait penser que la suite n'est que question de temps et que les franges les plus conservatrices sont d'autant plus bruyantes qu'elles ont conscience de perdre du terrain. Pourtant, plusieurs éléments incitent à la prudence. D'abord, l'impact des nouveaux États membres de l'Union, principalement des pays d'Europe de l'Est, majoritairement conservateurs sur les questions éthiques, s'est fait clairement sentir au Parlement européen. Ensuite, rien n'est définitivement acquis et des régressions sont toujours possibles, par exemple

sur l'avortement en Pologne ou en Espagne. Et même lorsque des victoires sont acquises, elles laissent parfois un goût amer: l'ampleur et la violence de l'opposition au mariage pour tous en France en est un bon exemple, où l'on a pu voir se confirmer deux tendances nettes.

Les situations en Hongrie, en Grèce ou encore en Russie révèlent des alliances publiques assumées entre ces groupes religieux et les groupes d'extrême droite.

Premièrement, l'internationalisation des réseaux. Médiapart a révélé les connexions importantes entre les mouvements français et américains de défense du mariage (hétérosexuel s'entend). La *National Organization for Marriage* (NOM) a été impliquée de près dans les manifestations. Cette association, richement dotée, a engrangé quelques succès aux États-Unis, dont la fameuse campagne référendaire autour de la «Proposition 8» qui a introduit en 2008 dans la Constitution californienne un article selon lequel seul le mariage entre un homme et une femme est valide et reconnu par la loi. Depuis, cette modification a fait l'objet d'une bataille juridique intense qui pourrait s'achever par l'arrêt de la Cour suprême américaine au mois de juin 2013. À côté

de Civitas dont les outrances sont relativement connues, d'autres groupes se sont illustrés comme Riposte catholique, le Collectif pour la famille et le mariage ou l'*International Organization for Marriage*.

Deuxièmement, la rhétorique mobilisée n'a sans doute jamais été aussi loin dans le détournement décomplexé. La récupération par tous ces groupes du vocabulaire des associations progressistes (« Première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'héritiers ») et de la grammaire des droits de l'homme (et des droits de l'enfant en particulier) est apparue de manière flagrante: tout est emballé sous l'angle de la liberté et de la non-discrimination –un comble. Et conforté par une posture de victime: des menaces pèsent sur la liberté d'expression, il n'est plus possible de défendre un point de vue librement car le lobby gay est trop puissant, un climat de peur s'installe pour les chrétiens et des observatoires de la «christianophobie» fleurissent un peu partout.

On aurait tort de sous-estimer ces mouvements car si certains restent des groupuscules, d'autres sont devenus très professionnels, bien financés et capables d'inonder les institutions et juridictions internationales d'argumentaires politico-juridiques efficaces. D'autant que les situations en Hongrie, en Grèce ou encore en Russie révèlent des alliances publiques assumées entre ces groupes religieux et les groupes d'extrême droite. Or l'histoire a



© DR

montré à plusieurs reprises que lorsque ce genre d'extrémismes font cause commune dans un contexte de crise économique et de chômage, il est plus que temps de s'inquiéter. 

Lobbys religieux en Europe : de l'eau dans le gaz à tous les étages

Mariage homosexuel, IVG, euthanasie, recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines, les lobbys religieux conservateurs font feu de tout bois pour accaparer l'attention de l'opinion publique. Mais s'ils courrent ostensiblement les rues de Paris ou d'Athènes crucifix au poing, ils se font plus discrets à Bruxelles et à Strasbourg, où ils ont pourtant planté leurs quartiers à quelques encablures des institutions européennes.

Par Benoît Feyt
Centre d'Action Laïque

Le lobbying religieux auprès des institutions européennes n'est pas un phénomène nouveau. Dès 1996, le Vatican a fait pression sur l'UE afin d'obtenir des dérogations aux directives anti-discriminations. Ce qu'il a finalement obtenu. En 2002, les conférences des évêques catholiques (Comece), protestants et orthodoxes (CEC) sont passées à l'étape suivante en demandant à rencontrer régulièrement la Commission pour consultation. Ce qui leur fut officiellement accordé suite à l'introduction de l'article 17 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Sans la mobilisation des laïques européens, rassemblés notamment au sein de la Fédération Humaniste Européenne (FHE), il y a d'ailleurs fort à parier que cet article, qui consacre aujourd'hui un dialogue «ouvert, transparent et régulier» entre l'UE, les Églises et les organisations philosophiques, aurait abouti à l'ouverture d'un dialogue avec les seules Églises. Mais la Comece et la CEC n'ont pas le monopole du lobbying religieux. Depuis plusieurs années, une multitude d'organisations extrêmement conservatrices, d'inspiration évangéliste, bien organisées et puissamment financées, souvent depuis les États-Unis, ont fait irruption dans leur sillage. Ainsi rassemblée, la grande famille chrétienne exerce une pression de tous les instants sur l'Union européenne et le Conseil de l'Europe pour infléchir les politiques publiques en faveur de leurs croyances personnelles afin de les imposer à l'ensemble des citoyens. Voici quelques exemples de ces nouveaux groupes de pression actifs auprès des institutions européennes.

La montée du lobbying évangéliste

Christian Action Research and Education (CARE) est calquée sur le modèle de l'organisation fondamentaliste nord-américaine, Focus on the Family. CARE met gratuitement des stagiaires à disposition des eurodéputés, principalement des élus du Parti Populaire Européen (PPE), qui acceptent de faire la promotion «*des valeurs bibliques universelles en défendant l'institution de la famille telle qu'ordonnée par Dieu*». Derrière son slogan «*Stop Eugenics Now*», CARE a ainsi mené une campagne européenne contre le droit des femmes enceintes à obtenir un dépistage des anomalies génétiques durant leur grossesse.

C-FAM¹ est également une organisation d'origine nord-américaine qui se concentrerait initialement sur les Nations Unies, où ses nombreux lobbyistes travaillent à temps plein pour s'opposer à la reconnaissance des droits à la santé sexuelle et reproductive. Cette organisation inonde désormais les institutions européennes avec son groupe d'avocats qui y défendent leur regard particulier sur la dignité humaine.

European Dignity Watch organise le lobbying à l'Assemblée parlementaire à Strasbourg et au Parlement européen à Bruxelles. En 2012, EDW a tenu un séminaire de plusieurs jours dont le but avoué était d'élaborer «*un programme de formation intense pour la prochaine génération de lobbyistes religieux dans*

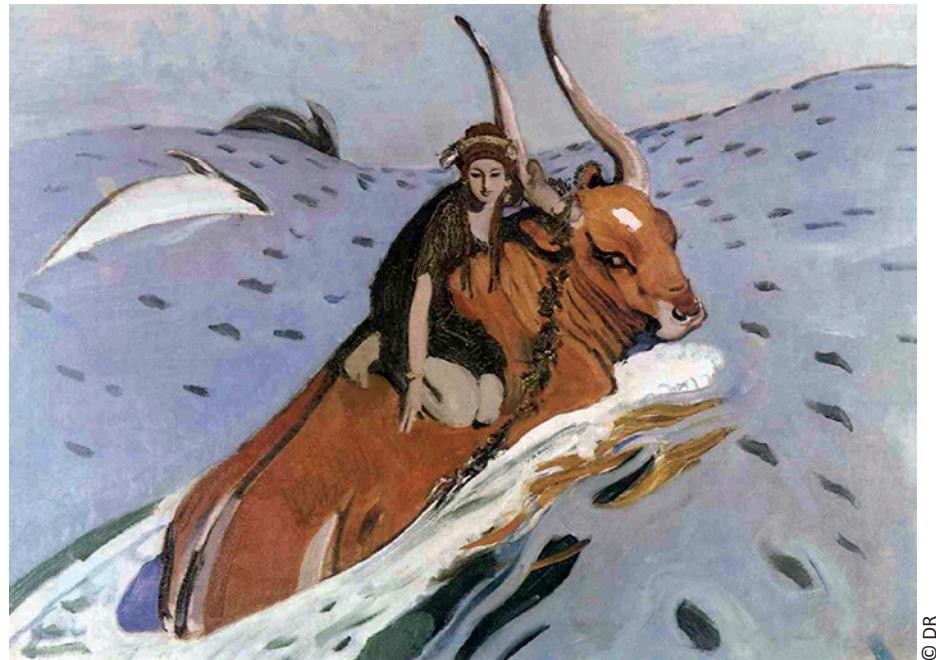
toutes les institutions européennes». Ce séminaire a rassemblé près de 70 journalistes, des conseillers politiques, des universitaires et des représentants d'ONG issus de 28 pays européens!

ECLJ (European Center For Law and Justice) est l'aile européenne de l'American Center for Law and Justice du célèbre pasteur télévangéliste fondamentaliste, Pat Robertson. En Europe, elle se présente comme une ONG internationale qui se consacre à «*la promotion et à la protection des droits de l'homme*». Sur son site internet, elle se vante de sa «*maîtrise des rouages techniques et procéduraux du droit international et européen des droits de l'homme*». Cette organisation possède, en effet, une expertise juridique impressionnante. Chaque année, elle intervient dans de nombreux cas à la Cour européenne des droits de l'homme où ses avis sont savamment argumentés.

Le prétexte de la «dignité humaine»

David Pollock, président de la Fédération Humaniste Européenne de 2006 à 2012, a tenu à analyser le discours de ces lobbys religieux. Il en a extrait la principale caractéristique qui consiste à tenter d'imposer des valeurs rétrogrades sous couvert de défense de la dignité humaine. «*La dignité de mon ami qui souffre de la maladie de Parkinson, qui ne peut pas arrêter ses mains tremblantes, qui ne peut pas s'habiller sans aide et qui fait face à un déclin inexorable au fur et à mesure que la maladie progresse,*

¹ Catholic Family & Human Rights Institute.



© DR

ne les intéresse pas, tranche-t-il. Au contraire, ils se battent pour s'opposer aux pistes prometteuses qu'offre la recherche dans ce domaine, et qui pourraient l'aider, lui comme d'autres personnes affectées par des maladies graves. En fait, ils préfèrent nier la dignité des hommes pour défendre celle d'une petite cellule souche issue d'un embryon humain obtenu à la suite fécondation in vitro. Leur préoccupation n'est pas éthique. Elle est religieuse.»

Mais la stratégie des lobbys religieux conservateurs en Europe va plus loin que le simple détournement de la notion de dignité humaine. Dans leur ensemble, ces groupes de pression liés à l'une ou l'autre chapelle de la grande famille chrétienne ont pris l'habitude de jouer la carte de la persécution. Surfant sur la vague des nouveaux concepts en vogue

comme «l'islamophobie», on les entend désormais crier à la discrimination des chrétiens en Europe, ce qu'ils appellent la «christianophobie». À voir le défilé de têtes couronnées et de chefs d'État qui se sont récemment rendus au Vatican pour saluer l'avènement du nouveau souverain pontife, on peut légitimement douter de leur argument. ♦

Couvrez cette Vierge que je ne saurais voir

La séparation de la religion et de la politique ne figure pas dans les traités de l'Union européenne. Il est de la responsabilité des organisations laïques de l'Europe d'assurer l'existence de facto de cette séparation. Voilà pourquoi entre autres le CAL, la FHE et l'AEPL travaillent pour faire entendre la voix de la laïcité au niveau européen.

Alan Frommer
Association européenne de la pensée libre

Le Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies (GEE) est un comité consultatif qui conseille le président de la Commission européenne sur ces questions. Son mandat dure 5 ans et en 2011, 15 membres furent nommés par le président Barroso. Ce groupe s'intéresse aux questions liées à l'éthique, la théologie et les sciences humaines, au droit et à la médecine et les sciences de la vie.

Noyautage chrétien

En étudiant sa composition, on peut constater compte que cinq de ses membres sont professeurs de théologie catholique ou protestante, dont deux membres du clergé catholique, et trois autres sont professeurs dans des universités catholiques. Tel autre membre fait partie de l'Ordre des Vierges consacrées sans que cette appartenance soit publiée. Neuf des 15 membres ont des liens étroits, et parfois d'ordre hiérarchique, avec des organisations

ou universités confessionnelles. On ne compte aucun représentant du monde laïque parmi les membres de ce comité consultatif.

Dans un premier temps, les laïques, via l'AEPL, ont essayé d'obtenir un rééquilibrage de la composition du GEE par les autorités européennes mais, face à leur inertie, ils ont dû se résoudre à déposer une plainte auprès du médiateur européen. Celui-ci ayant considéré la plainte recevable, il s'ensuit un échange de justifications entre la Commission et les représentants de la laïcité. La Commission plaide la conformité de ses décisions avec les règles de sélection des membres du comité. Elle prétend que les membres sont indépendants «*par la nature ad personam de la nomination et par la signature d'une déclaration de son indépendance par chaque membre du GEE*». Elle argumente que le pluralisme du GEE est assuré par «*la diversité des origines géographiques, du sexe et de l'âge des ses membres*,

ainsi que dans la variété de leurs connaissances et de leur expérience».

Confusion des genres

Les laïques ont rétorqué que la Commission européenne évite la problématique «*de la relation de subordination par rapport à une institution religieuse qui impose à ses membres des dogmes dans les matières touchant les compétences du GEE.*» Sur la question du pluralisme du GEE, ils déclarent que «*la notion de pluralisme a une portée différente selon le contexte. Ce qui rend pluraliste un Groupe consultatif tel que le GEE, c'est que les différentes conceptions dans le domaine spécifique de l'éthique soient assurées.*» C'est l'absence de membres laïques qui fait que la composition du GEE n'est pas pluraliste. Or, que «*c'est précisément en matière éthique que de grandes divergences existent entre elles (conceptions confessionnelles et laïques du monde) dans la façon de concevoir la vie et tout ce qui tourne autour.*»

L'autre argument présenté par la laïcité est la confusion des genres par la Commission quant au rôle de la théologie et de la philosophie dans les travaux du GEE. En effet, dans les critères de sélection des membres du GEE, la Commission met sur le même plan éthique/philosophie/théologie. Or, l'éthique est une branche de la philosophie tandis que la théologie diffère de la philosophie tant par sa méthode que par son objet: la philosophie est une méthode d'investigation qui s'applique à tous les domaines du savoir

En introduisant le critère de théologie, la Commission a créé une confusion et un empiètement de la théologie sur l'éthique et la philosophie.

et de la culture (arts, sciences, etc.). Son objet n'est jamais, une fois pour toutes, défini à priori et sa méthode presuppose la critique et le questionnement permanents. A contrario, l'objet de la théologie est la connaissance du divin et l'exégèse des textes sacrés. Une mise en question est possible, mais jusqu'à un certain point seulement, sans quoi il y aurait hérésie. En introduisant le critère de théologie, la Commission a créé une confusion et un empiètement de la théologie sur l'éthique et la philosophie.

L'Europe ne sortira pas de la crise sans refondation démocratique

L'Europe semble aujourd'hui soumise au rouleau compresseur de l'idéologie néolibérale. Alors qu'on pouvait croire qu'elle ne se remettrait jamais de l'accident vasculaire cérébral dont elle avait été frappée lors de la crise financière mondiale, elle semble avoir rapidement repris vigueur.

Par Philippe Lamberts

Député européen - Groupe des Verts/Alliance libre européenne

Le décès récent de Margaret Thatcher nous rappelle cependant que la révolution néolibérale a démarré voici plus de trente ans; elle a profondément marqué les cercles dirigeants publics et privés partout en Europe. Des facultés de sciences économiques aux écoles de commerce, des ministères des finances aux banques centrales en passant par les directions économiques et financières de la Commission européenne et au travers des conseils d'administration et directoires des grandes entreprises, en particulier du secteur financier, c'est toute une génération qui a été formée à la pensée unique et c'est elle qui est aujourd'hui hégémonique aux postes de décision.

Le coup de force rampant de la pensée unique

Le cœur de la pensée unique repose sur une conception de l'être humain

moderne –c'est-à-dire *homo economicus*, lequel aurait supplanté *homo sapiens*– comme une machine à maximiser sa «fonction d'utilité», laquelle peut se résumer à la somme de ses avoirs matériels. Et l'intérêt général résulte tout simplement de l'addition de ces maximisations individuelles par la grâce de marchés non régulés.

La pensée unique apparaît désormais au grand jour comme une religion. En effet, ses thèses et ses remèdes ne résistent guère à la confrontation avec le réel. L'*homo economicus* est une fiction incapable de refléter la nature de l'humain, pris individuellement et socialement; la croissance matérielle infinie sur une planète finie, une impossibilité physique; et même les recettes de ses défenseurs –liberté des marchés, austérité forcée, coupes dans les coûts salariaux– donnent des résultats contraires à ceux qu'ils annoncent: la croissance demeure hors d'atteinte.

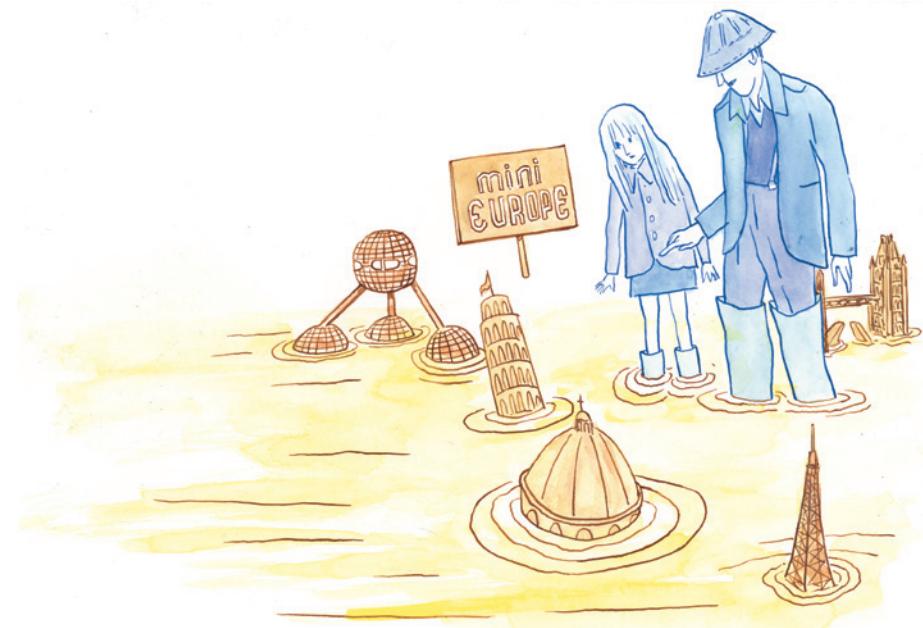
C'est pourquoi les prêtres de la pensée unique fuient le réel : ils ne peuvent l'expliquer. Tout au plus déclarent-ils que si ça ne marche pas, c'est parce qu'on n'a pas été assez loin dans l'expérimentation ou simplement que ça va bientôt marcher. Avec eux, pas de débat rationnel possible.

Les fonctionnaires aux manettes

Comment est-il possible qu'une idéologie à ce point déconnectée du réel demeure hégémonique dans les

du PES. Entre Blair et Sarkozy, Schröder ou Van Rompuy, Barroso ou Strauss-Kahn, on a du mal à percevoir les nuances. Mais c'est aussi dans l'affaiblissement des mécanismes de légitimation démocratique qu'il faut chercher le moyen de prolonger une hégémonie, devenue très probablement minoritaire politiquement en Europe.

En effet, les choix d'orientation de politique économique (et plus en plus sociale) en Europe procèdent



cercles dirigeants d'Europe ? Ceux qui sont arrivés aux commandes depuis trente ans sont tombés dans la marmite de la pensée unique dès leurs études ; au fil des ans, ils ont progressivement contaminé leurs anciens, y compris au sein des deux familles politiques majoritaires en Europe, les chrétiens-démocrates du PPE et les sociaux-démocrates

d'une négociation menée dans le cadre du semestre européen entre la Commission européenne et les gouvernements nationaux. Ces derniers jouissent certes d'une légitimité démocratique, mais les propositions qu'ils soumettent à la Commission¹ font rarement l'objet d'un débat, moins encore d'une délibération au sein des parlements nationaux.

Quant à la Commission, ses orientations sont fixées dans un document annuel –le bien mal nommé «examen annuel de croissance»–, lequel ne fait l'objet d'aucune légitimation démocratique au sein du Parlement européen. Or, le résultat de ces négociations, résumé par les «recommandations spécifiques par pays» devient de plus en plus le cadre contraignant des politiques nationales. Plus grave encore, les programmes d'ajustement macroéconomique imposés aux États placés sous assistance de la Troïka² sont négociés par des fonctionnaires. Ils sont certes endossés politiquement au niveau des ministres des Finances de l'Eurogroupe, mais de l'aveu même de Jean-Claude Juncker, son ancien président, cette validation est purement formelle. Cet affaiblissement de la légitimation démocratique est précisément ce qui permet à une idéologie –comme celle de la rigueur– devenue minoritaire de se maintenir, alors même qu'elle impose aux citoyens des sacrifices sans précédent.

Quels sont les défis de notre siècle, sinon les bombes à retardement que constituent d'une part les inégalités croissantes au sein et entre nos sociétés et d'autre part notre empreinte écologique qui dépasse la capacité de notre planète ? Laisser l'une et/ou l'autre d'entre elles exploser nous expose au déchaînement de la violence des hommes et de la nature, c'est-à-dire à l'effondrement de nos sociétés. Les désamorcer, autrement dit, créer la possibilité d'une vie décente pour tous et cela dans

¹ Ce sont les programmes de stabilité et de convergence (volet budgétaire) et plans nationaux de réforme (volets non budgétaires).

L'*homo economicus* est une fiction incapable de refléter la nature de l'humain.

les limites physiques de la planète doit constituer la priorité absolue de l'action politique. Et cela s'avèrera impossible sans une refondation de nos démocraties.

Refondation démocratique

Il s'agit tout d'abord d'une question de rapport de force : la pensée unique fonctionne au profit d'une minorité de plus en plus réduite de la population. Si elle se maintient, c'est parce qu'elle demeure hégémonique dans les lieux de décisions politiques. Imposer une légitimation démocratique aux choix opérés est une première condition à un changement de cap politique. Aussi longtemps que les organes de décision seront soustraits à un tel processus, cela restera impossible. Il est donc urgent de (re) donner aux assemblées élues –en particulier aux niveaux national et européen– les moyens d'un véritable contrôle des exécutifs.

Avec la dérégulation générale, le lieu des décisions politiques s'est déplacé non pas vers le marché, comme les idéologues voudraient nous le faire croire, mais vers les hautes sphères de la finance, lesquelles relèvent plus de l'oligopole que du marché. L'expérience récente de la législation

² On nomme ainsi le groupe formé par la Commission, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international.

bancaire nous a démontré, notamment avec l'imposition de la limitation des bonus et de la transparence comptable pays par pays, qu'il était encore possible à la démocratie d'imposer ses choix. Pour cela, il a fallu réunir deux conditions : la volonté politique et l'existence d'une pression citoyenne. Sans ce second élément, aucune victoire n'eût été possible. Voilà la seconde raison pour laquelle une refondation de notre démocratie par l'engagement citoyen, lequel ne peut se limiter au seul vote, est indispensable.

L'expérience récente de la législation bancaire nous a démontré qu'il était encore possible à la démocratie d'imposer ses choix.

Répondre aux défis de ce siècle exigea une transformation profonde de nos sociétés, à tous les étages. Ceci nécessitera des efforts et du changement de la part de tous. Or, les efforts n'ont une chance d'être acceptés qu'à trois conditions : qu'ils soient perçus comme apportant une réponse effective aux défis, qu'ils soient justement répartis –les épaules les plus larges en portant la plus lourde part– et qu'ils soient décidés de manière légitime.

Cette refondation exige un engagement renouvelé de la part des élus,

dont le mandat repose plus que jamais sur deux piliers essentiels. D'une part, ils doivent accomplir leur mission exécutive ou législative dans la transparence, en expliquant en quoi les choix qu'ils font correspondent à l'intérêt général. Mais ils doivent, plus que jamais, s'exposer au débat citoyen, à la fois pour faire la pédagogie de leur action et pour rester à l'écoute d'une société dont les attentes, les souffrances et les indignations ont parfois du mal à se faire entendre à l'intérieur du cocon que sont devenus les lieux de décision politique. D'autre part, il n'y aura pas de refondation démocratique sans que les citoyens eux-mêmes s'y engagent : la démocratie –même représentative– ne peut être entièrement déléguée. Si les citoyens renoncent à s'informer, à se former leur opinion, à en débattre et à engager un dialogue, fut-il parfois rugueux, avec leurs élus, ces derniers n'en auront les mains que plus libres pour gouverner au profit des intérêts particuliers. Pour paraphraser un ancien Premier ministre, lorsque, dégoûtés, les citoyens auront déserté le champ politique, celui-ci restera aux mains des dégoûtants!

Verhofstadt : l'Europe réinventée

À l'automne dernier, Guy Verhofstadt et Daniel Cohn Bendit publiaient « Debout l'Europe ! »¹, livre-manifeste appelant à la création d'une véritable Europe fédérale, seule voie crédible pour sortir le Vieux Continent de la crise, à entendre les deux ténors du Caprice des Dieux. Nous avons interviewé Guy Verhofstadt. Il sera candidat aux élections européennes de 2014, contrairement à Daniel Cohn-Bendit bientôt retraité de la vie politique européenne.

Propos recueillis par Pascal Martin
Journaliste

Espace de Libertés : La montée des populismes un peu partout en Europe, la défiance à l'égard de la construction européenne ou encore la faible participation annoncée aux élections européennes de 2014 montrent que le « rêve étoilé » est loin de faire l'unanimité. Pour quelles raisons selon vous ? Comment y remédier ?

Guy Verhofstadt : La crise européenne reflète avant tout la crise politique qui traverse chacun des États membres de l'UE. Leurs structures politiques sont devenues obsolètes pour affronter les grands défis communs mais les classes dirigeantes nationales s'y cramponnent et paralySENT ainsi l'action politique. Cependant, les citoyens sentent bien que, du coup, il n'y a personne aux commandes quand par exemple l'euro est attaqué. Personne à Bruxelles, car les grandes décisions économiques et budgétaires demeurent nationales, mais personne non plus dans les capitales car les gouvernements ne peuvent en fait prendre aucune décision autonome dans ce domaine puisque la mon-

naie est commune. Cette schizophrénie institutionnelle est une menace pour l'existence même du projet européen.

Le monde laïque est particulièrement inquiet devant la délaïcisation de la construction européenne. Celle-ci est particulièrement visible dans les dossiers éthiques où les lobbies religieux pèsent de tout leur poids. Est-ce aussi votre analyse ?

Le retour du religieux est un phénomène incontestable que j'interprète comme une manifestation identitaire face à la mondialisation. C'est particulièrement vrai dans le monde arabo-musulman, mais aussi aux États-Unis. En Europe, l'influence des lobbies religieux demeure encore limitée. Une initiative citoyenne visant à interdire l'avortement n'est ainsi pas parvenue à réunir les signatures nécessaires. Et notre groupe en particulier est très attentif à ce que les questions d'éthique n'opposent pas l'homme à la science et interfèrent avec notre programme de R&D.

¹ Guy Verhofstadt et Daniel Cohn Bendit, *Debout l'Europe !, Manifeste pour une révolution postnationale en Europe*, Paris-Bruxelles, Actes Sud et André Versaille, 2012.

Le retour du religieux est un phénomène incontestable que j'interprète comme une manifestation identitaire face à la mondialisation.

Vous, comme parlementaire européen, que pouvez-vous faire pour conserver à l'Europe sa dimension laïque ?

J'ai fait le gros du job comme Premier ministre belge en m'opposant, seul à l'époque avec la France et la Suède, à une référence à Dieu en préambule de la Constitution puis du traité de Lisbonne. Sans cette référence dans notre droit primaire, les capacités de nuisance des forces obscurantistes sont tout de même juridiquement limitées.

Mais n'y a-t-il pas à nouveau urgence ? On assiste à une montée de l'intolérance et des intégrismes religieux un peu partout. La polémique autour du mariage pour tous en France ou certains relents d'antisémitisme ici et là ne plaident-ils pas pour une rapide remise à plat de ce que doivent être les valeurs européennes ?

Encore une fois, dès lors que la référence au divin est bannie de nos textes fondateurs, le principal pare-feu est déjà mis en place. Les mouvements intégristes qui ont battu le pavé en France contre la loi sur le mariage homosexuel sont les mêmes que l'on retrouvait à l'œuvre en Espagne. La droite traditionnelle prend une lourde responsabilité en défiant avec ces personnes. C'est de sur-

croit idiot politiquement car elle suscite des attentes qu'elle n'honorera pas. Le PP espagnol avait promis de revenir sur la loi et ne l'a pas fait. L'UMP se retrouvera piégé de la même manière.

Autre signe d'un ratage européen : certains de nos jeunes gagnés par l'intégrisme religieux vont aujourd'hui jusqu'à se battre en Syrie. Que faire ?

Le principal ratage en ce domaine, c'est l'intégration des jeunes d'origine étrangère. Plus que d'autres, ils sont victimes du chômage et de la pauvreté et, malgré des progrès, nous ne sommes pas parvenus à faire émerger une élite européenne musulmane. Et nous n'y parviendrons d'ailleurs pas si nous nions les particularismes culturels et cultuels de ces populations. Concernant ces jeunes gens qui vont se battre en Syrie ou ailleurs, la religion n'explique pas tout. Je soutiens moi-même le renversement du régime d'Assad et je ne crois pas que tous ses adversaires soient des djihadistes.

L'Europe traverse une grande crise économique et sociale. Nous avons parfois l'impression que cette situation est aussi une aubaine pour Berlin d'imposer le modèle allemand. N'y a-t-il pas là un danger à terme pour le modèle social belge, à savoir moins de protection pour les plus fragiles ?

L'Allemagne a flexibilisé son marché du travail et cela a porté ses fruits en termes de diminution du chômage. Avec l'expérience, il est apparu des abus salariaux pour les personnes les moins qualifiées et d'ailleurs la création d'un salaire minimum domine la cam-

pagne électorale actuelle. En Belgique, notre système social ne protège plus les plus faibles, il protège ceux qui sont en place. Je crois donc nécessaire que nous nous engagions à notre tour sur la voie de la flexisécurité, afin de retrouver de la compétitivité et de renouer avec la croissance et l'emploi.

Quid de la construction d'une Europe sociale ? De l'Europe fiscale ? Devons-nous y renoncer ?

Nous devons d'autant moins y renoncer que nous n'avons pas commencé à le faire. Mais selon moi, l'Europe sociale, ce n'est pas le statut des fonctionnaires et la retraite des cheminots. Ce sont au contraire des anomalies antisociales. L'Europe doit revoir son modèle salarial et inventer des mécanismes de protection pour des travailleurs qui seront de plus en plus appelés à multiplier les contrats au cours de leur vie et à améliorer leurs formations et compétences. Il faut encourager la mobilité et non protéger le statu quo. Quant à l'Europe fiscale, c'est la clef de l'Union économique et budgétaire que j'appelle des mes voeux. La fiscalité est en effet le principal outil d'une politique économique et tant qu'elle n'est pas plus harmonisée, il est inutile d'imaginer une politique européenne d'investissement et de recherche.

Cinquante-cinq ans après le Traité de Rome, peut-on réellement imaginer faire d'un projet économique (la CEE) une nation nouvelle comparable aux USA, une véritable puissance politique qui pèserait sur les grands enjeux de la planète ?

Évidemment que cela demeure tout à fait envisageable, ne serait-ce que parce qu'il n'y a pas d'autres options ! Si nous avons inventé le G20, c'est parce que nous savons que ni la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et ni l'Allemagne ne pourront bientôt plus prétendre au G8. Au rythme actuel d'ailleurs, même l'Allemagne sera dépassée par le Mexique et l'Indonésie en 2030. Nos sociétés sont crispées et inquiètes mais je ne les crois pas suicidaires. Il manque dans chacun de nos pays des hommes politiques qui montrent la voie mais la voie elle-même est déjà toute tracée.

Qu'est-ce qui donne envie d'encore croire au projet européen aujourd'hui ? Si vous aviez un conseil à donner à ceux qui nous lisent... ?

Je leur conseille de regarder le monde. À quelle vitesse la Chine est en passe de devenir la première puissance mondiale, l'Inde se profilant comme la seconde. Je leur conseille de réfléchir à la place, y compris d'un grand pays européen, dans un monde où les principaux acteurs seront de grands ensembles régionaux. Je leur conseille de ne pas laisser à nos enfants une Europe inachevée, morcelée et livrée aux appétits des géants.

Enfin, comment abordez-vous la campagne européenne de 2014 ? Ne craignez-vous pas qu'elle passe inaperçue en Belgique où tous les regards seront portés sur la N-VA et le futur du pays ?

Ce risque a toujours existé et j'entends bien y parer car je serai candidat et un candidat qui mettra l'Europe au cœur de la campagne. 

Populismes : que fait l'Europe ?

Depuis les années 80, les accidents démocratiques se multiplient en Europe, avec la percée de partis et mouvements dits «populistes», identifiés comme tels par leur opposition au «système», leurs relents xénophobes et leur appel au peuple. Face à cette tendance qui menace les valeurs mêmes du projet d'intégration communautaire, les institutions européennes restent curieusement silencieuses.

Par Julie Pernet
Centre d'Action Laïque

À l'Ouest comme à l'Est de l'Europe, les populismes (essentiellement de droite) se sont progressivement imposés au sein des paysages politiques nationaux. Parti des Vrais Finlandais, Parti populaire danois, Vlaams Belang flamand, PVV néerlandais, Front national français, Parti autrichien de la Liberté, Jobbik hongrois, Ataka bulgare, UKIP britannique, Aube dorée grecque: tous comptabilisent aujourd'hui des scores électoraux entre 10 et 25%. L'Italie n'est pas épargnée avec le retour en 2013 de la démagogie fiscale berlusconienne et l'explosion électorale et médiatique du Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo.

Menace civilisationnelle

La liste des populismes en Europe est longue et leurs développements ne sont pas en tous points comparables. Ces mouvements sont nés dans des contextes nationaux différents et ont embrassé des idéologies et stratégies politiques diverses. Nés avant le 11 sep-

tembre 2001 ou enfants de la crise des subprimes, ils ont cependant en commun d'avoir bénéficié du discrédit des formations politiques traditionnelles, de la crise économique et des politiques d'austérité. Nichés au cœur des démocraties qu'ils dénoncent, ils attaquent aujourd'hui le projet européen en profondeur: en glorifiant les frontières nationales, seules à même d'empêcher la «menace civilisationnelle» que représenterait l'immigration. Le tout en distillant insidieusement la xénophobie, le racisme et pour certains l'homophobie, dans les consciences populaires. En proposant des raisonnements binaires et des solutions démagogiques à des peuples appauvris et fatigués des promesses non tenues. En privilégiant l'émotion à la raison, la colère à l'esprit critique.

Autre élément d'inquiétude dans le paysage européen, celui de la contagion de la rhétorique populiste aux partis politiques «traditionnels». Par opportunitisme électoral ou alliance stratégique,

Par opportunisme électoral certains partis modérés ont banalisé les thèses simplistes et radicales des partis d'extrême droite.

certains partis modérés ont en effet banalisé les thèses simplistes et radicales des partis d'extrême droite. En France, on se souvient des dérives ultradroitières du président puis candidat Sarkozy dont le débat politique français porte encore les marques. «Identité nationale», «danger» de l'immigration, stigmatisation des assistés sociaux, instrumentalisation de la laïcité, remise en cause de Schengen: autant de thèmes du FN repris par l'UMP pour élargir sa base électorale.

Qui s'oppose?

Les Pays-Bas, autrefois modèle d'ouverture et d'europhilie, se sont également progressivement refermés sous l'influence du médiatique et populaire Geert Wilders (PVV), soutien du gouvernement minoritaire du libéral Mark Rutte d'octobre 2010 à avril 2012. Influence qui s'est notamment vérifiée par un durcissement de la politique d'immigration et d'intégration néerlandaise et par un raidissement des partis libéraux et travaillistes vis-à-vis de l'UE pendant la campagne législative de septembre 2012.

En Hongrie, le parti du Premier ministre Viktor Orbán marche depuis plusieurs années dans les pas du Jobbik¹: citons pèle-mêle le culte national rendu à Miklós Horthy, régent autoritaire de l'entre-deux-guerres puis allié

¹ Parti hongrois nationaliste radical.



d'Hitler, la nouvelle Constitution de 2011 ultra-conservatrice et truffée de références religieuses et les coups de boutoir à la liberté des médias et à l'indépendance de la justice qui ont fait bondir les démocrates de tous bords.

L'Union européenne doit envoyer un message fort à ses peuples, en replaçant ses valeurs fondamentales au cœur du projet européen.

Qu'il semble loin le temps où les États européens sanctionnaient d'un même élan l'entrée du parti de Jörg Haider au gouvernement autrichien! Face aux accidents démocratiques de ses États membres, l'UE se borne depuis dix ans à de tièdes réactions ponctuelles et désordonnées. Dans le cas hongrois, il aura en effet fallu attendre deux ans pour que la Commission européenne menace Viktor Orbán d'une procédure d'infraction devant la Cour de Justice de l'UE!

² Philippe Ricard, « Un appel à suspendre les dotations aux députés européens d'extrême droite », dans *Le Monde*, 2 février 2013.

³ Commission européenne, « Déclaration conjointe du président Barroso et du Premier ministre Monti à l'issue de leur rencontre », 28 février 2013.

Valeurs fondamentales

Le ciel s'assombrit et les institutions européennes restent silencieuses. L'Union européenne doit impérativement définir une stratégie coordonnée et courageuse pour endiguer le développement des populismes sur son territoire. Dans la mesure où le succès de ces mouvements révèle l'existence d'angoisses collectives réelles, l'action européenne doit concerter un vaste champ de politiques: sanctions diplomatiques à l'égard des États-membres qui dévient du chemin démocratique, coordination des politiques nationales de lutte contre la radicalisation et la violence, soutien à la croissance économique mais aussi politiques d'éducation, de formation et de recherche ambitieuses.

Surtout, l'Union européenne doit envoyer un message fort à ses peuples, en replaçant ses valeurs fondamentales—solidarité, État de droit, non-discriminations, protection des minorités—au cœur du projet européen. Une Europe qui ne remette plus à demain l'adoption de sa nouvelle directive anti-discriminations. Une Europe qui, lorsqu'elle négocie son budget, nous offre autre chose que le triste spectacle de ses égoïsmes nationaux. Une Europe qui ne coupe pas dans l'aide aux plus démunis. Une Europe politique qui se donne enfin les moyens de ses ambitions. 

La FEML, un village laïque en Europe

Dépasser les frontières belges et françaises et exporter les maisons de la laïcité ainsi que les valeurs laïques à l'échelle de l'Europe, telles sont les perspectives de la Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité (FEML) officiellement constituée le 21 septembre 2012 à Namur.

Par Alicia Alongi
Chargée de communication
Fédération des Maisons de la Laïcité

Le 21 septembre... une date choisie

de manière anodine mais qui pourtant, comme aime le souligner Michel Magnan, vice-président de la FEML, marque le 220^e anniversaire de la déclaration de la première République française, laquelle est indivisible, laïque, démocratique et sociale. La FEML s'inscrit dans le prolongement de cette œuvre commencée le 21 septembre 1792.

Action!

Pour la définir, la FEML a pour but de promouvoir, localement, les valeurs de la laïcité à travers l'Europe. Elle relaie entre autres les prises de position de la Fédération Humaniste Européenne (FHE) auprès de ses membres et favorise la création de nouvelles Maisons Laïques sur le territoire européen.



Elle stimule également les échanges et la coopération entre ses membres, notamment par la diffusion d'informations et d'expériences qui peuvent contribuer à leur rayonnement.

Vers la France, et au-delà

Les prémisses de la FEML ont germé en mars 2011. À cette époque, Michel Magnan, président de la Maison Universelle de la Laïcité (MUDLL) dans le Gard (France), ayant entendu parler de Maisons de la laïcité en Belgique, désire en savoir plus sur le concept afin de s'en inspirer. Dans cette optique, il contacte Pierre Bodart, président de la Fédération des Maisons de la Laïcité (FdML) de Belgique.

Rapidement, l'idée de fédérer leurs deux associations respectives, afin que celles-ci n'entrent pas en concurrence et partagent leurs projets, réunit les deux hommes. Un an et demi plus tard, et avec deux associations de plus (Tous Azimuts et la Maison Universelle de la Laïcité Aveyron-MUDDL-12), la FEML est officiellement constituée sous la présidence de Pierre Bodart.

Aujourd'hui, de nouvelles cousines européennes ont rejoint la FEML. Elles se situent à Gages, Amélie-les-Bains et Limoux (France), à Sanem (Grand-Duché du Luxembourg), et à Rome (Italie). Celles-ci devraient bientôt accueillir d'autres partenaires à Barcelone, Varsovie, Florence, etc.

Un symbole en or

Ces maisons européennes sont réunies sous le symbole d'une feuille de

Ginkgo Biloba, également appelé l'arbre aux «mille écus» pour sa couleur or en automne.

Le Ginkgo fait partie de la plus ancienne famille d'arbres connue, puisqu'il est apparu il y a plus de 270 millions d'années, avant même l'arrivée des dinosaures. Il a également été une des rares espèces à ne pas avoir souffert de l'explosion de la bombe atomique d'Hiroshima. Véritable symbole de longévité mais aussi de résistance, c'est à ce titre qu'il a été choisi pour représenter la laïcité européenne.

En France, un Ginkgo Biloba est généralement planté lors des cérémonies du 9 décembre. Cette date commémore la loi de 1905 qui consacre la séparation des Églises et de l'État dont Jean Jaurès est considéré comme l'un des pères fondateurs. Cette année, afin de célébrer également cette date symbolique, une journée «Maisons ouvertes» sera organisée dans les maisons de la laïcité de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'Europe, notre maison commune

La Maison de l'histoire européenne, qui devrait ouvrir ses portes à Bruxelles en 2015, est un projet de musée mis en route il y a sept ans par le Parlement européen, à l'initiative du chrétien-démocrate allemand Hans-Gert Pöttering, qui présida le Parlement de 2007 à 2009. Ce sera l'occasion de présenter l'Histoire de l'Europe, surtout à partir de la Seconde Guerre mondiale ; mais pour cela, il faudra remonter quelque peu dans le temps, pour parcourir la première moitié du XX^e siècle.

Par Miguel Ángel Martínez
Vice-président du Parlement européen
Représentant du Bureau du Parlement européen
au Conseil exécutif du projet de la Maison de l'histoire européenne

Socle de valeurs

Le but est de mettre en évidence ce que j'ai parfois défini comme la métamorphose miraculeuse de notre continent qui, après des siècles d'intolérance, de dogmatisme reli-

gieux, d'autoritarisme, d'injustice sociale et de recours à la violence –à la guerre– pour régler les contentieux entre voisins, est passé en deux décennies à peine au paradigme de la tolérance, de la liberté, de l'intégration, de la prospérité, du



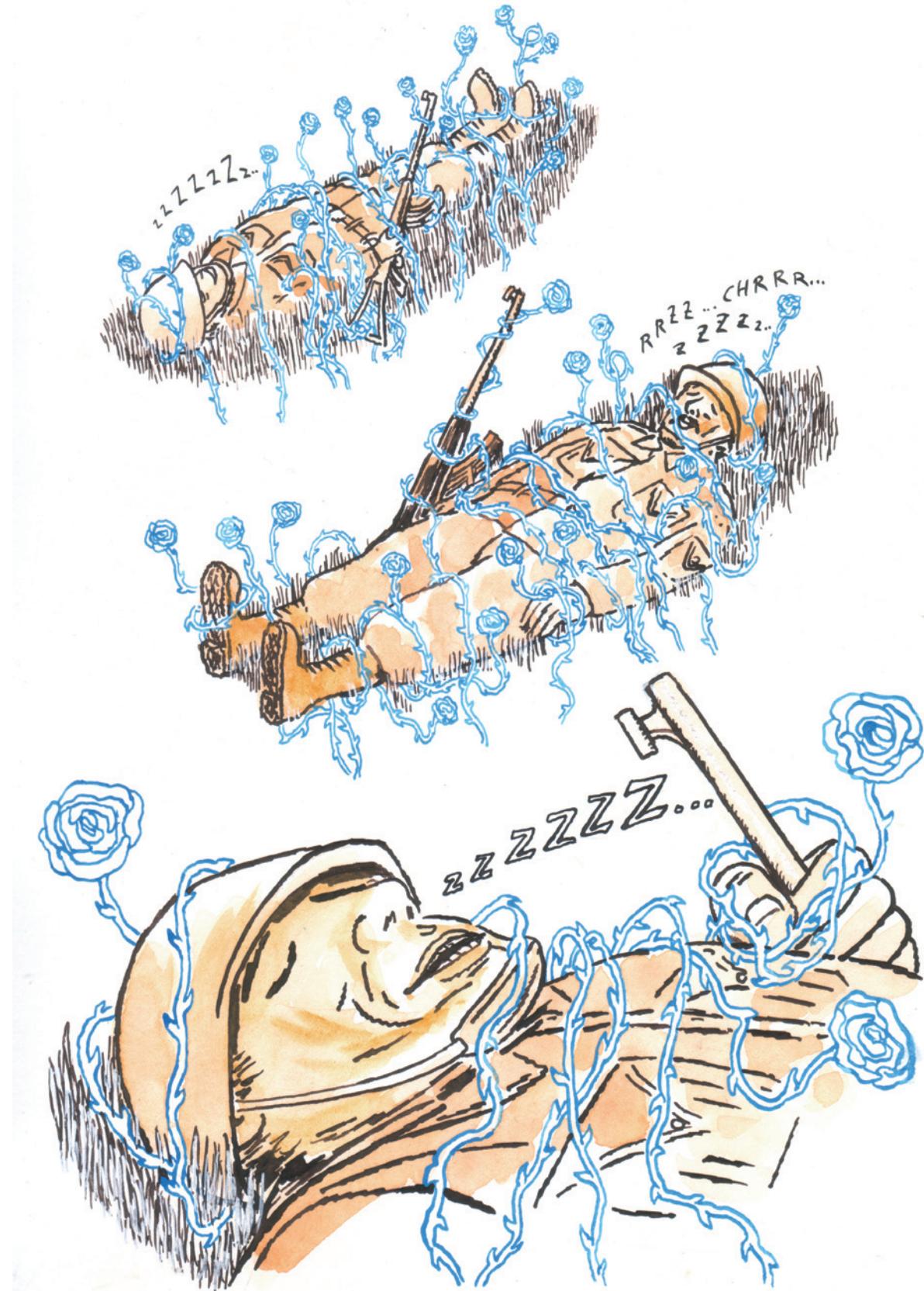
progrès social, et au dialogue pour régler les conflits. Il s'agira bien sûr de montrer combien ce miracle ne fut pas le résultat d'une quelconque intervention divine, pas plus que du hasard ; ce fut au contraire le fruit de l'action politique –tellement décriée de nos jours– basée sur des valeurs précises : la liberté, l'égalité, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la solidarité... Et sans nul doute, la laïcité. Voilà ce que devra montrer la Maison de l'histoire européenne aux centaines de milliers des visiteurs qui se rendent chaque année aux institutions communautaires : beaucoup de jeunes, beaucoup d'Européens, mais aussi des milliers de gens venus d'ailleurs, qui auront ainsi l'occasion de mieux comprendre ce que nous sommes et d'où nous venons, ainsi que de percevoir en quoi consiste notre identité commune.

Du Christ à Staline

L'exposition permanente, mais peut-être encore davantage les expositions temporaires et itinérantes, devront montrer tout cela. Et ce ne sera pas toujours facile. Car nous devrons faire entendre raison à ceux qui identifient l'Europe au christianisme. Nous devrons éviter des simplifications que prônent certains «talibans de la croix», en particulier des groupes puissants venus des pays de l'Est qui, dans une vision manichéenne frôlant le ridicule, soutiennent une version de l'histoire européenne –et de l'identité correspondante– avec deux points reliés par une ligne droite : le Christ et Sta-

Nous devrons éviter des simplifications que prônent certains «talibans de la croix»

line. En affirmant que tout ce qui fut fait contre Staline est à mettre sur le compte de la bénédiction du Christ. Nous ferons tout pour que le bon sens l'emporte et que la Maison de l'histoire européenne puisse devenir un instrument essentiel à nos concitoyens et concitoyennes pour qu'ils comprennent ce que l'Union européenne représente. Qu'ils comprennent que se battre pour elle est notre seule chance de maintenir notre bien-être, de l'élargir, et de maintenir des valeurs que les peuples que nous entourent ne demandent qu'à partager, pourvu que le dogmatisme religieux laisse partout sa place à la laïcité, condition sine qua non du succès du projet d'articulation continentale et de la pérennité de notre progrès social, pour des lendemains encore plus ambitieux.



Quand l'Afrique importe... la pub !

À 64 ans, ce fils de pub est le père de la pub à la RTBF. Créeur de la Régie Média Belge en 1985, il géra le sponsoring et enfin l'arrivée de la pub commerciale. Pierre-Paul Vander Sande quitte la RMB en 2002. Un passage au Palais des Beaux-Arts qu'il aida à se transformer en BOZAR (ce nom provient d'un comic strip publié par la revue des Beaux-Arts dans les années 50) et PPVS faisait ses bagages pour Paris où il développa une régie internationale pour France Télévisions Publicité, ce qui l'amena tant en Europe qu'en Afrique. Revenu à Bruxelles en 2011, il a développé au travers de sa société Advertising Arts une série de collaborations, notamment pour la Région de Bruxelles-Capitale, mais aussi en Afrique, pour le développement de ressources publicitaires. Rencontre avec un touche-à-tout, licencié en journalisme à l'ULB, père de trois enfants et grand-père depuis peu.

Propos recueillis par Jean Bernard
Journaliste

Espace de Libertés: Vous avez suivi le processus ayant abouti au «be.brussels», la nouvelle image de marque de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Quelle aura été votre intervention dans ce dossier ?

Pierre-Paul Vander Sande: J'effectue une consultance pour VisitBrussels et le gouvernement de la Région. Le constat avait été fait il y a plusieurs années déjà que Bruxelles souffrait d'un déficit d'image par rapport à d'autres villes-régions d'Europe, comme C-OPEN-hague, I AMsterdam, ONLYLyon et MADrid. L'image de ces villes apparaissait plus flatteuse et plus internationale, véhiculant un message en anglais. La RBC, avec

son iris créé en 1989, avait besoin d'un renouveau, d'un signal fédérateur pour la quarantaine d'organismes d'intérêt public (OIP) et d'ASBL pararégionales qui pour la plupart avait hissé leur propre drapeau et défendu leur marque plutôt que de s'abriter sous l'ombrelle de la région. Dès 2008, la Région avait commandité une étude d'identité réalisée par les agences Co-Managing et Duval Guillaume. VisitBrussels fut chargée de mettre en œuvre ce projet. J'ai accompagné la procédure d'appel d'offres pour le lancement de la marque.»

Y avait-il des idées fortes dans ce rapport de 2000 pages ?

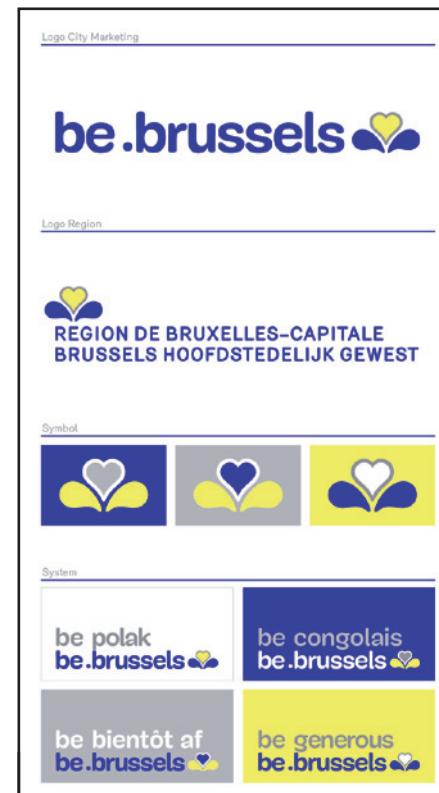
Bruxelles souffrait d'un déficit d'image par rapport à d'autres villes-régions d'Europe.

Il s'agissait d'une photographie, d'un constat. Il n'indiquait pas de direction précise à explorer. Mais un fait nouveau changea la donne : le gouvernement régional décida d'acquérir le nom de domaine .brussels. Mille cinq cents nouveaux noms de domaines dans le monde allaient en effet être attribués, dont un certain nombre pour des régions et villes. Bruxelles l'a donc fait, comme la Flandre également avec .vlaanderen.»

En quoi cet achat du nom de domaine facilitait-il les choses ?

D'une part, au niveau de la langue : jusque-là, on avait envisagé nos deux langues nationales plus l'anglais, indispensable dans le city marketing. Ici, il ne restait que l'anglais. D'autre part, avec ce point, la marque devenait interactive. De plus, cela rappelait le .be, nom de domaine connu internationalement pour désigner la Belgique. Et, coup de chance, cela se lit en anglais «Be Brussels». Elle est la seule ville à avoir la légitimité du «Be». Enfin, il y avait une volonté du gouvernement de maintenir la présence de l'iris. Six agences ont alors planché sur le sujet et la proposition de l'agence Base Design a été retenue à l'unanimité.

Quels ont été les arguments pour retenir ce choix ?



Le RBC: un iris qui se décline à toutes les sauces.

Cette marque est lisible, simple, le caractère est moderne et surtout, elle a séduit par sa déclinaison en deux lignes, permettant ainsi de faire passer dans la marque les valeurs mises en évidence par l'étude identitaire. Cette marque de city marketing comporte une première ligne qui parle au citoyen, la deuxième évoquant la collectivité, la région. À titre d'exemple, un taxi affichera be.brussels et, au-dessus, be partout et sur la portière opposée be overal. On réimplantera donc la marque dans les langues régionales, de manière parfois ludique. Aux arrêts de tram, on pourrait par exemple lire : be sur la bonne voie... Avis aux créatifs !

Cette activité de consultance pour la RBC est un peu en dehors de votre cœur de métier, la publicité ?

Il s'agit de deux vies professionnelles parallèles. Suite à l'expertise internationale engrangée au cours de ma carrière de publicitaire, j'ai été appelé, un peu par hasard, à partager celle-ci en Afrique, avec des télévisions, pour la plupart publiques, soucieuses de développer leurs revenus publicitaires. Il y a actuellement en Afrique subsaharienne une classe moyenne qui émerge, donc des consommateurs et des sociétés commerciales qui s'organisent pour se montrer, se vendre et développer

leurs activités. Je pense que l'image que les Européens ont de l'Afrique est incomplète: l'Afrique n'est pas qu'un continent de famines, de misère, de guerres. Certes, la société africaine est duale, avec une minorité de nantis et une grande majorité de gens qui sont dans une situation de misère. Mais j'ai vu des évolutions très profondes. L'Afrique se modernise, s'interconnecte, grâce à un essor extraordinaire du téléphone mobile. L'Afrique continue à connaître une croissance importante. Il y a donc des gens qui se battent pour s'en sortir et le font très bien. Si vous prenez une ville comme Lagos, au Nigeria, pays producteur de pétrole mais



Un vrai rêve de bonheur!

Il y a actuellement en Afrique subsaharienne une classe moyenne qui émerge, donc des consommateurs et des sociétés commerciales qui s'organisent pour se montrer, se vendre et développer leurs activités.

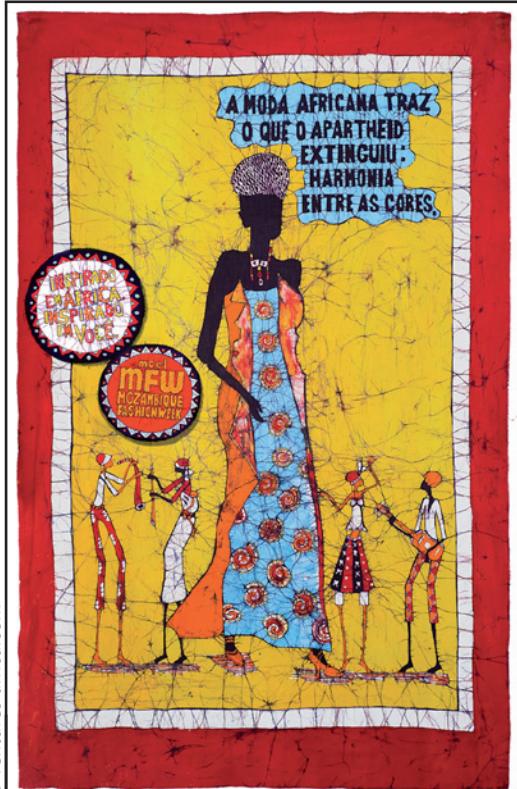
miné par une violence terrible, il y a une vie économique intense, avec un très grand marché et des professionnels bien formés. Les contrastes sont terribles.

Les télévisions africaines commencent-elles, elles aussi, à avoir des moyens ?

Elles sont toutes dans une phase de numérisation de leurs équipements, qui sera accomplie sur tout le continent vers 2016, grâce à des aides chinoises et européennes. Si je prends la RTNC, à Kinshasa, elle vient de se voir doter, à l'initiative du chef de l'État, de studios et de régies techniques du tout dernier cri.

En tant que publicitaire, vous fixez-vous certaines limites à ne pas franchir ?

Il existe des normes éthiques, codifiées. Mais elles demeurent malheureusement variables selon l'endroit



Une pub non colonisatrice, ça existe (aussi).

du monde où vous êtes. La publicité sert à faire vendre, c'est évident. Il y a de grandes lignes qui peuvent être considérées comme communes; les références étant les codes internationaux du commerce. Si on regarde l'Europe, c'est l'autodiscipline qui prévaut. Dans des pays émergents, notamment en Afrique, ce sont les lois qui sont censées établir les limites.

Racismes déguisés

Les propos xénophobes, racistes et antisémites sont interdits par la loi. Qu'à cela ne tienne. Il suffit de la contourner.

Michel Gheude
Écrivain et journaliste

Ne dites plus «je n'aime pas les étrangers». Dites, je n'aime pas l'islam. Une religion contraire à «nos» valeurs, «nos» coutumes, «nos» traditions. Qui empêche par définition les immigrés de «s'intégrer» à «notre» société. Ainsi, l'hostilité aux immigrés se déguise en défense de la laïcité. Le résultat est le même. Il s'agit de justifier, non plus par les origines raciales, ethniques ou nationales mais par la religion et la culture, des propos malveillants, des discriminations, des inégalités de droit et des mesures répressives envers les mêmes personnes. Cette fois, de manière irréprochable, car on ne s'en prend plus aux gens pour ce qu'ils «sont» mais pour ce qu'ils «pensent» ou ce qu'ils «croient». Et on a bien le droit, n'est-ce pas, de «critiquer» des idées et des croyances?

De même, ne dites plus «je n'aime pas les Juifs». Dites que vous êtes antisioniste. «Critiquer» la politique d'un pays ne saurait être assimilé à de la haine raciale, donc vous avez bien le droit, sinon le devoir, de «critiquer» Israël. Un pays qui pratique l'apartheid, la colonisation et ne respecte pas les résolutions de l'ONU. Ainsi la judéophobie se refait une beauté, déguisée en défense des droits de l'homme et de l'opprimé.

Ces discours hypocrites sont source de confusion et font beaucoup de tort. Aux immigrés qui, quelle que soit leur religion, veulent les mêmes droits et les mêmes devoirs que leurs concitoyens. Aux Juifs de la diaspora qui, quelle que soit leur position politique, voient en Israël le seul refuge pour tous les Juifs victimes de persécutions dans le monde. Mais aussi aux défenseurs de la laïcité qui combattent l'islamisme comme ils ont combattu le cléricalisme, et ne défendent pas du tout les mêmes valeurs, coutumes et traditions que les racistes et les xénophobes. Mais aussi aux militants de la paix au Proche-Orient qui défendent la création d'un État palestinien à côté de l'État juif sans la moindre complaisance antisémite. Et plus généralement encore, à la société tout entière que ces discours de plus en plus nombreux salissent, abaisSENT, barbarisent, réactionnarisent, parce qu'ils détruisent la fraternité humaine que des millions d'autres hommes tentent de construire, qu'ils utilisent la liberté d'expression pour avilir la démocratie, qu'ils rendent notre société plus étroite et hypothèquent notre avenir. 

Mon Dieu qu'il est laid!

Par Milady Renoir
Ecrivaine

D'abord, il y a le mal, puis le faux et enfin, le laid. Plus que ces deux aïeuls, le laid, enfin, sa laideur résiste à la contemplation, à la réflexion, à la prise de risque. On les (re)connaît, les défauts cérébraux, les visages ingrats, les mornes plaines, les paysages ravagés qui jalonnent notre quotidien, formant et déformant l'ordinaire du monde. Mais là où le monstrueux captive le regard, là où l'animosité stimule la pensée, là où le singulier déclenche le divin, le laid fait tourner (de) l'œil. Peu de la laideur retient l'attention ou même l'idée. Nous ne désirons rien garder de cet effluve honteux.

La laideur se terre dans les coulisses de notre ère telle que nous la construisons : efficace. Nous traînons la laideur comme une vieille casserole d'un temps ancien, oublié. Ces corps disgracieux, ces âmes noires sourdent à l'orée de notre désir de perfection. L'eugénisme nous engage dans l'estompeMENT, voire l'éradication de notre reflet dionysiaque. Dans l'envers du décor (ou son revers), le côté sombre de la force grouille de tous ces déchets humains, enflés de désirs animaux ou de vices si variés qu'ils ne peuvent être contenus, maîtrisés. Que sont les bouffons, les démons, les charognes, les

damnés, les déchus, les satyres, les bossus, les ridicules devenus ? Martyrs de vie, du vivant sacrifié sur l'autel de cet imaginaire arbitraire que nous souduyons. Tous ceux, rebus du conformisme stérile que les images véhiculées par les gardiens du royaume totalitaire de la forme absolue, unique et plate, doivent mourir. Nous nous gavons de cette «beauté» en chirurgie sous vide qui nous détourne de l'existence, du réel, de la chair viande, de la liberté de l'erreur.

À moi, poète du désir, des contrastes, du souvenir, lié à la répulsion et aux violences au monde, ils me manquent cruellement, ces spectres puissants, ces banalités grimaçantes, ces humbles ombres, ces mirages vulnérables. Heureusement, la littérature (et autres arts) contredit encore le luisant et la symétrie, moque follement le surfait et l'inodore et m'emporte dans les trombes d'un ordonnancement organique qui n'exclut ni le mal, ni le bien, ni le faux, ni le vrai, ni le beau, ni le laid. Enfin... jusqu'à nouvel ordre. 

Bibliographie:
Umberto Eco, *Histoire de la laideur*,
Paris, Flammarion, 2011.

Par tous les seins

La cote de popularité de Mgr Léonard serait à la hausse depuis l'assaut que lui ont infligé les Femen, en avril dernier, à l'ULB. Pour rappel, l'archevêque de Malines avait fait le dos rond, priant et embrassant une fois le calme revenu les statuettes de plastique représentant la Vierge Marie. Le lendemain, il suffisait d'écouter les radios les moins susceptibles d'être favorables à André-Joseph Léonard pour comprendre qu'il venait de marquer des points dans l'opinion, au grand dam des Femen. Quoi qu'il en soit, Femen Belgique a tenu à préciser: «*Si (André Léonard) a décidé de s'infliger la punition que sont l'abstinence et le célibat, Femen ne tolère pas qu'il veuille imposer cette chasteté à la communauté homosexuelle comme seul remède à ce qu'il définit comme une pathologie*». Le mouvement réclame «*la démission de l'archevêque de Malines-Bruxelles qui répand sa haine et son intolérance dans nos médias et dans nos universités*». (map)

L'Allemagne de l'Est, bonne pour la santé... de l'Ouest

Au fur et à mesure que s'éloigne le lugubre souvenir de la DDR, les langues s'y délient. On apprend ainsi que IKEA, qui y faisait travailler grats les prisonniers politiques, n'avait pas le monopole de l'ignominie dans l'ex-RDA. Le *Spiegel* vient en effet de révéler que 50 000 Est-allemands avaient servi de cobayes aux géants de la chimie médicale: Pfizer, Bayer, Roche, Schering, Sandoz-Novartis, Hoechst-Sanofi en ont notamment profité. Et, bien entendu, à l'insu des victimes. Comme avec cet EPO testé sur des bébés... On ignore combien il y a eu de morts exactement. Heureusement, tout ça c'est fini. D'ailleurs, constate le *Spiegel*, les faits sont prescrits. Circulez. (yk)

Laïcité «très aggressive»

La France et ses voisins européens –dont la Belgique– viennent d'être vertement critiqués par une commission gouvernementale américaine pour leur «laïcité très aggressive». Selon Katrina Lantos Swett, la présidente de la Commission américaine sur les libertés religieuses

internationales, «*dans certains pays, une laïcité très aggressive place les personnes religieuses dans des positions inconfortables et difficiles en ce qui concerne le plein exercice de leurs convictions et croyances*». Quant aux interdictions du voile intégral votées en 2011 en France et en Belgique, elles soulèvent «*des inquiétudes en termes de discrimination [...] Tout en cherchant à répondre aux inquiétudes sur la coercition, une telle loi appliquée trop largement soulève des questions sur les droits parentaux et la liberté de choix*». Il manque comme qui dirait une pièce au dossier de nos amis américains... (map)

Boucs émissaires musulmans

Jusqu'il y a peu, la Birmanie n'était évoquée qu'à travers la junte et sa principale opposante, Aung San Suu Kyi. Ouverture (relative) du régime aidant, les musulmans de Birmanie atteignent désormais les médias internationaux. Ils disent avoir souffert des émeutes qui ont récemment éclaté dans le centre du pays. «*Tous les musulmans de Birmanie sont inquiets [...]. Comment vivre au sein de cette société bouddhique?*», s'alarme dans un entretien avec l'AFP Nyunt Maung Shein, président du Conseil islamique des affaires religieuses. «*Pourquoi sommes-nous devenus si misérables que nos hommes, femmes, enfants, étudiants soient ainsi brutalement tués? [...] Les musulmans sont les boucs-émissaires de cette période de transition après une junte brutale*». En mars dernier, des mosquées avaient été détruites et quarante-trois Birmans de confession islamique avaient été tués à la suite du chaos créé par une querelle entre un vendeur musulman et

des clients bouddhistes à la harangue facilement nationaliste. (map)

Funérailles sanglantes au Nigéria

Au moins vingt personnes ont été tuées au début mai dans de violents affrontements au Nigeria entre chrétiens et musulmans dans l'État de Taraba (centre-est). Les affrontements ont éclaté lorsque les participants au cortège funèbre d'un chef traditionnel de l'éthnie Jukun, à majorité chrétienne, ont traversé un quartier musulman en criant des slogans jugés provocants par le camp adverse. Mais il faut également ajouter à ces violences l'insurrection menée par la secte islamiste Boko Haram, très active dans le Nord et le centre du pays. L'organisation Human Rights Watch (HRW) avait déjà réclamé le 1^{er} mai l'ouverture d'une enquête par la Cour pénale internationale (CPI) sur un bain de sang survenu le 19 avril dans la localité de Baga (nord-est), où l'armée avait affronté des membres présumés du Boko Haram. L'ONG américaine avait alors publié des images satellites de destructions massives dans cette localité, soupçonnant l'armée nigériane de chercher à masquer l'ampleur des abus qu'elle aurait commis. HRW estime le nombre de morts à 3 600 depuis 2009. (map)

Un «avis», pas une fatwa

À la mi-avril, le quotidien marocain arabophone *Akhbar Al Yaoum* avait publié un article selon lequel le Conseil supérieur des oulémas avait émis une

fatwa interdisant aux musulmans la liberté de croyance et punissant de mort les apostats. Aussitôt, le monde politique et médiatique marocain s'était emballé, obligeant le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Taoufiq, à expliquer que cet «avis» –et non cette fatwa, selon lui– remontait à 2009, soit deux ans avant l'adoption de la nouvelle Constitution. Et de préciser: le Conseil supérieur des oulémas est l'institution la mieux placée pour savoir que la liberté de culte fait partie des principes immuables de l'Islam, comme l'affirme le verset coranique. Il n'y a point de contrainte en religion, a souligné le ministre. Dont acte. (map)

L'Opus Dei condamné

Après plus de douze années de procédure, la Française Catherine Tissier a gagné son procès en appel dans l'affaire dite de l'Opus Dei. Par arrêt du 26 mars 2013, la Cour d'appel de Paris a déclaré une association relevant de l'Opus Dei, et ses responsables, coupables. Coupables plus exactement «de travail dissimulé par dissimulation de salariés et d'activités et de rétribution inexistante ou insuffisante du travail d'une personne vulnérable ou dépendante». Les faits concernent pour partie la situation de Catherine Tissier qui avait été engagée en 1987 comme numéraire auxiliaire et affectée en cette qualité pendant de nombreuses années au sein des différents établissements dépendants de l'Opus Dei. Sur son site, toute honte bue, l'Opus Dei rétorque que rien n'obligeait Catherine Tissier à rejoindre ses rangs et que la médiatisation de l'affaire explique pour beaucoup cette défaite en justice. Mais c'est bien sûr... (map)

Gaité imamante

Daayee Abdullah, imam de la mosquée Lumière de Réforme à Washington, gagne à être connu. À l'heure où de jeunes musulmans se livrent au *gay bashing* dans la vieille Europe, cet imam ouvertement homosexuel aide ses frères musulmans à se marier. Ce particulier ne se contente pas d'être gay et musulman, puisqu'il est noir par-dessus le marché. Comme dirait l'autre: il en cumule! (yk)



- 72 Refrains de secours**
- 75 Groupov : le théâtre aux frontières du réel**
- 79 Du haut de l'abbaye, le festival engagé**

Refrains de secours

Les chansons, qui arrivent au bon moment et qui sonnent juste peuvent avoir bien plus d'impact qu'un discours politique. Et durer plus longtemps. Avant de se faire oublier. Et quand le public ne tend pas l'oreille, les chansons sont atones.

Par Gilles Bechet
Journaliste

Présent parmi la foule qui occupait la place Tahrir pour exiger le départ du président Moubarak, le jeune chanteur Ramy Essam a composé une chanson à partir des slogans qui parcourraient la foule. *Irhāl* (Pars) est rapidement devenu le chant de ralliement des protestataires, une injonction de résistance, un rêve fou qui s'est réalisé. Quelques mois plus tôt, en Tunisie, El General, un jeune rappeur issu de l'underground postait sur internet la chanson *Rayees Le Bled* où il disait avec colère tout le mal qu'il pensait du dictateur Ben Ali. Alors qu'il était arrêté et torturé, sa chanson est devenue celle de milliers de Tunisiens pour qui elle cristallisait des émotions, des frustrations et des espoirs.

Au gré des indignations

Les printemps arabes ont offert une extraordinaire caisse de résonance aux chansons de la contestation. Dans ces moments de tension, de basculement, les chansons ont cette faculté de parler aux émotions et de rassembler les gens en unissant leurs voix. Leurs auteurs ? Parfois des chanteurs «engagés» qui aiguillaient déjà leur prose sur des textes

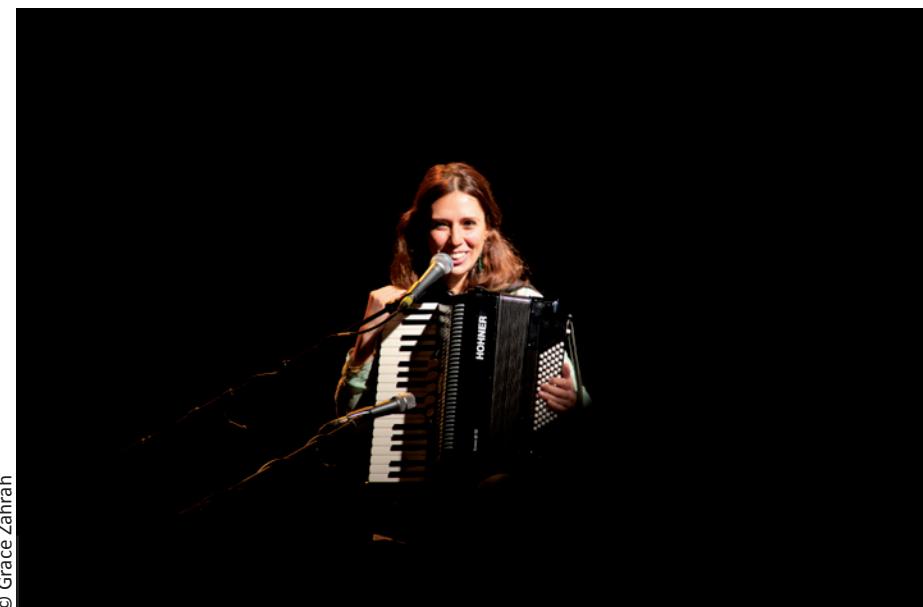
affirmant leur résistance à une situation intolérable; ou d'autres que poussent les circonstances, les événements, au gré des indignations vécues au quotidien. La jeune comédienne Youssra El Hawary, musicienne occasionnelle, fut choquée, comme de nombreux Égyptiens, par les images d'un soldat urinant sur les manifestants depuis la crête d'un mur érigé au centre du Caire pour barrer l'accès au ministère de l'Intérieur. Accompagnée de son accordéon, elle met en musique le texte d'un ami poète: l'histoire d'un vieil homme pissant sur un mur. Une amie photographe la filme chantant, l'œil malicieux, sa mélodie enjouée devant le mur, symbole de l'entrave à la liberté et du mépris de peuple. Postée sur internet, la vidéo de *El Soor* (le mur) se propage comme une vague et fait de la jeune femme l'une des voix de la révolution. Ce succès inattendu l'incite à présenter sa chanson au concours *Fair Play* des Jeunesse musicales internationales (JMI) où elle remportera le premier prix en 2012. Organisé à l'initiative de la Banque mondiale pour sensibiliser et conscientiser les jeunes à la lutte contre la corruption, ce concours s'appuie sur la puissance

de la musique et des chansons pour affûter les consciences pour contester les idées reçues.

Une chanson toute seule ne peut rien

Au cours de ses trois éditions, *Fair Play* a rassemblé une centaine d'artistes issus d'une trentaine de pays de Vanuatu au Malawi, de la Palestine à la République Démocratique du Congo. «Pour lutter contre la corruption, les gens ont besoin de sym-

d'organiser une tournée dans cinq écoles de Jakarta et Java. «Nous voulions faire comprendre aux élèves qu'ils ont l'âge qu'avaient ces grands hommes quand ils ont construit le pays, et qu'ils peuvent lutter contre la corruption chacun à leur niveau», raconte Berkah Gamulya, leader du groupe. Les jeunes ont réagi avec un mélange de tristesse, d'embarras, de colère et d'enthousiasme. Luttent-ils et agiront-ils contre la corruption pour autant ? Une chanson toute seule ne peut rien. Elle éveille,



Youssra El Hawary, devenue l'une des voix de la révolution égyptienne.

boles auxquels ils peuvent s'identifier et la musique a ce pouvoir», précise Matt Clark, coordinateur du projet à Bruxelles. Simponi, groupe indonésien classé deuxième en 2012, a signé avec Vonis une chanson qui dénonce la corruption et prend à témoin les grandes figures historiques du pays que sont les Sukarno ou Mohammad Hatta. Le prix leur a permis

accompagne, rassemble puis passe de mode. C'est pour renforcer l'impact activiste que les JMI prévoient, pour la prochaine édition de *Fair Play* en 2014, de favoriser encore davantage la mise en contact et en réseau des artistes lauréats avec les associations locales. Aujourd'hui, Internet peut offrir une médiatisation minute grâce à une diffusion

«virale», un buzz dans le jargon. L'action en chanson des activistes Pussy Riot, bien que rudimentaire dans sa forme et assez mal ficelée, n'aurait sans doute pas connu un tel impact si elles avaient opté pour une autre discipline. Dans les pays occidentaux, le punk –puisqu'on a, curieusement, coutume de les ranger dans cette catégorie– reste sans doute la dernière éruption musicale contestataire en date, même si celle-ci était finalement beaucoup plus limitée que celle du mouvement punk de la fin des années 70; sauf à considérer que provocation et contestation se confondent. L'ogre consumériste est tellement vorace qu'il avale tous les messages et toutes les colères pour les rendre plus ou moins inoffensifs par un savant lissage. Paradoxalement, la seule garantie de n'être pas récupéré, c'est de ne pas avoir de succès.

Fin de cycle ou fin de vie?

Plus que toute autre musique, c'est le rap qui s'affirme aux quatre coins du monde comme la voix de la contestation à l'heure actuelle. *The Message* de Grandmaster Flash en 1982 ou *Fight the Power* de Public Enemy en 1989 ont fait bien des émules. Des camps de réfugiés palestiniens à Beyrouth avec Invisible Voice, à Kaboul avec Soosan Firooz, première rappeuse afghane qui chante au péril de sa vie, jusqu'à Kisangani avec Alesh qui appelle à l'éveil des consciences, le rap s'est coulé dans tous les dialectes et sur tous les beats. Dans nos sociétés d'abondance, la contestation

peine à faire entendre sa voix noyée dans l'insondable bruit de fond de l'offre musicale. L'attachante Keny Arkana¹ se détourne des grands discours pour chanter son indignation devant l'évolution de sa ville, Marseille, capitale de la rupture. Quant à Damien Saez, le sale gamin à la morgue venimeuse et jubilatoire, il n'est finalement, malgré sa sincérité, qu'un produit comme un autre.

Dans sa passionnante *histoire de la contestation en 33 chansons*², Dorian Lynskey revisite les grands moments de la *protest song* populaire (et anglophone), de *Strange Fruit* de Billie Holiday à *American Idiot* de Green Day. Désabusé, il constate que ce genre musical est arrivé en fin de cycle ou peut-être même en fin de vie. Ainsi au temps de la guerre du Vietnam, une poignée de chansons pacifistes ont eu un impact culturel considérable alors que pendant les années Bush et les guerres d'Irak et d'Afghanistan, elles ont été aussi innombrables qu'inaudibles. En cause, le désenchantement idéologique, la perte de l'identification à la figure du héros dans une époque éclatée ou les pancartes et les sit-in ont cédé le pas aux bracelets de charité et les groupes Facebook. «Mettre de la politique dans la musique est toujours un acte de foi, un pari contre la réalité, parce qu'il y a toujours des dizaines de raisons de renoncer. Il revient aux musiciens de s'acharner. Qu'ils réussissent ou non dépend de nous.»³

1 Voir Pierre Schonbrodt, «Keny Arkana, l'esprit libre du rap marseillais», dans *Espace de Libertés* n°416, p. 34.

2 Dorian Lynskey, *33 révolutions par minute. Une histoire de la contestation en 33 chansons*, Paris, Payot-Rivages, 2 vol., 22 euros.
3 Op. cit.

Groupov : le théâtre aux frontières du réel

En 1980, le Groupov naissait au sein du Conservatoire de Liège, à l'initiative d'une bande de passionné(e)s de «recherche expérimentale en culture active». Trente-trois ans, presque autant de spectacles (dont «Rwanda 94» et le percutant «Bloddy Niggers» au programme du Festival des Libertés en 2009) longuement réfléchis, élaborés, montés au terme d'un processus collectif de création parfois rendu public, ou produits dans le même esprit, mais aussi des films et bien des projets hybrides plus tard, la troupe d'artistes pluridisciplinaires continue de repousser les limites du théâtre. Entretien croisé avec trois de ses membres aux multiples casquettes : le très loquace Jacques Delcuvellerie, son fondateur; Jean-Pierre Urbano, ingénieur du son mais aussi musicien, compositeur et acteur à ses heures et Aurélie Molle qui incarne «ce travail de bureau indispensable à la vie du groupe et de ses créations».

Propos recueillis par Amélie Dogot
Centre d'Action Laïque

Espace de Libertés : Dans vos parcours respectifs, comment avez-vous croisé le chemin du Groupov ?

Aurélie Molle : À l'issue de mes études secondaires, j'aspirais à rentrer au Conservatoire de Liège, tout en hésitant avec la peinture et le dessin. À défaut de soutien familial, je me suis tournée vers la communication, avec l'idée en tête de rejoindre le monde du théâtre par ce biais. J'ai effectué un stage à l'Éden à Charleroi, où se répétait alors le spectacle *L'exception et la règle* mis en scène par un membre du Groupov. [...] Dans le cadre des répétitions, Jacques avait été invité



© Lou Héron
Aurélie Molle



© Lou Héron
Jacques Delcuvellerie



© Lou Héron
Jean-Pierre Urbano

Jacques il y a 30 ans. J'étais très investi dans les musiques contemporaines, le jazz, l'improvisation, la musique électro-acoustique –je venais du rock bien avant ça. J'ai toujours fréquenté les milieux musicaux forts de revendications et j'ai eu le sentiment qu'elles s'étaient endormies; on commençait à reproduire sans cesse les mêmes schémas, y compris les plus radicaux. Je ne rencontrais plus cette nécessité de faire de la musique, si ce n'est pour gagner sa vie.

J.D.: Il faut préciser qu'il ne s'agissait pas alors de revendications au sens syndical du terme mais plutôt de rigueur d'expérimentation.

J.-P.U.: Oui mais aussi un mode de vie, un désir de liberté et la volonté de défendre ces aspects-là à travers la musique. J'avais déjà vécu quelques

expériences avec Jacques parmi les premières du Groupov ainsi qu'avec des peintres en live, par exemple; je me suis rendu compte que d'autres domaines portaient encore ce type de nécessité et je me suis écarté du milieu purement musical. Pourquoi le théâtre? Parce que Jacques, ainsi que d'autres à l'étranger, portait cette nécessité, ce besoin de créer en continu et de défendre certains points de vue. Cela m'a amené à devenir, comme tant d'autres, membre effectif. Depuis, que ce soit à travers les créations sonores, le travail d'ingénieur du son, les compositions et parfois la direction musicale, nous travaillons en étroite collaboration.

Et vous, Jacques Delcuvellerie, qu'est-ce qui vous a amené à fonder le Groupov?



Basé sur des textes bibliques relatant des massacres d'ordre divin, Anathème interroge la convocation de Dieu dans les conflits humains.

J.D.: J'étais chargé de cours en art dramatique au Conservatoire de Liège et presque tous les cofondateurs du collectif ont été mes étudiants. Pour faire court, le Groupov est un enfant sorti de la jeunesse [...] J'ai fait des études en arts plastiques et en communication sociale à l'Ihecs –d'où j'ai été viré à cause de la part fort visible que j'ai prise en Mai 68. De là, je me suis retrouvé à l'Insas, où je me suis rendu compte à travers les études de théâtre que se rassemblaient dans l'art vivant de la scène toutes les choses que j'avais aimées depuis l'enfance: le goût de la langue, la musique, les arts plastiques, tout cela était là sur scène, en plus de l'être vivant qu'est l'acteur. Très longue parenthèse ensuite, avant que je puisse m'abandonner complètement à cette passion; j'étais très... sensible, disons, politiquement, et tout en gagnant ma vie à la RTBF, tout en donnant déjà ici ou là un atelier à la demande du Conservatoire, j'ai fini par aller travailler en usine, par choix. Une fois cette page tournée, j'ai pris conscience que, par rapport aux aspirations de ma jeunesse, des hippies au marxisme révolutionnaire, le début des années 80 a marqué un grand désenchantement. Les artistes avaient oublié l'exigence de réinventer les langages, de produire du nouveau, de l'*«in-ouï»*, du jamais arrivé, et que tout le monde se répétait. [...] Malgré cela, j'étais encore en appétit: pouvait-on, malgré la conjoncture, s'avancer sur des terrains inconnus, découvrir, comme dit un des héros de Joyce (romancier et poète irlandais, NDLR) «serrer dans ses bras la beauté qui n'a pas encore paru»? En reprenant les cours d'arts dramatiques, j'y ai trouvé des gens ouverts, hardis, assoiffés d'autre chose et nous avons débuté cette aventure dont certaines caractéristiques initiales demeurent encore aujourd'hui, comme le fait de ne pas être stricto sensu un groupe de théâtre –on se rapprochait plus de la performance en arts plastiques, reposant sur la nécessité de produire des actes, ici, maintenant– et de vouloir pénétrer des territoires inconnus. En 30 ans, cette aventure a eu son lot d'événements inattendus, comme le fait de «s'affronter» à un génocide avec *Rwanda 94* et d'aller présenter notre création au Rwanda en 2004.

© Lou Héron



Le spectre angélique de Pasolini dans *Un uomo di meno, dernière création-fleuve (7 heures, tout de même!)* du Groupov.

Dans une des premières créations du Groupov, vous affirmiez que «le théâtre s'accorde si singulièrement à ces temps troublés car il constitue lui-même un morceau d'histoire démodé». Cette assertion est toujours valable aujourd'hui?

J.D.: Je pense, oui! (rire) C'est une phrase un peu provocatrice issue d'un message qui accueillait les



Jacques Delcuvellerie, *Sur la limite, vers la fin*. Repères sur le théâtre dans la société du spectacle à travers l'aventure du Groupov (roman), Liège/Bruxelles, Groupov/Alternatives théâtrales, 2012, 430 pages, 28 euros.
Infos : info@alternativestheatrales.be

invités de notre première réalisation publique. Le théâtre est un art minoritaire; il peut vouloir jouer le plus populaire possible, il reste dérisoire par rapport à n'importe quel programme TV. C'est même presque un art résiduel; on le subventionne encore mais on voit bien que ce n'est pas cela qui retient l'attention des politiques. Il est aussi archaïque car il est vivant et ne peut vivre qu'en assumant cette dimension de temps et d'espace: vous et moi, ici, un soir, ensemble pour un moment, mais sans être sûrs de ce qui va arriver. Face à la déshumanisation et la superficialisation des rapports sociaux, cette dimension incarne une chance, qui touche un public certes restreint, mais en force et en profondeur. [...]

Peut-on dire que les sujets abordés dans vos créations –racisme, colonialisme, esclavage, génocide, guerres, violences liées à la religion ou au sexe– vous ont rassemblés ou que, comme vous disiez précédemment,

certains thèmes se sont imposés d'eux-mêmes ?

J.D.: On ne s'avance pas avec n'importe qui, en territoire inconnu! Il vaut mieux que les gens partagent le même désir ou une certaine vision du pourquoi ils font cette expédition. Cet accord minimum est nécessaire dès le départ: nous étions tous d'accord sur le fait que, dans les années 80, les visions du monde étaient délabrées et qu'aucune n'était plus acceptable et habitable telle quelle, qu'elle soit religieuse, marxiste, pataphysicienne ou autre. Nous refusions d'accepter le monde et la société telle qu'ils étaient. [...] Après la chute du Mur de Berlin, le Groupov s'est attaqué à des thèmes plus explicites et engagés, notamment avec le projet *Vérité* qui questionnait la foi, *Rwanda 94*, *Anathème* et plus récemment, *Un uomo di meno* mais aussi les films de Marie-France Collard. [...]



www.groupov.be

Souvenirs de scène mettant en lumière le concept de frontière entre la représentation et l'action, regards sur le livre *Sur la limite, vers la fin* de Jacques Delcuvelerie, tenants et aboutissants du financement d'une troupe sans «maison de brique»... retrouvez l'ensemble de cette interview sur www.laicite.be.

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique
s.a. Tielemans
Maison fondée en 1875
Funérailles civiles
de toutes classes et crémation
 Chaussée d'Alsemberg 19 - 1060 Bruxelles
 Tél. 02 537 05 64
 Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier



Direction: Michèle et Jacques Delrieu-Raulier

certaines thèmes se sont imposés d'eux-mêmes ?

Du haut de l'abbaye, le festival engagé

Et de douze! Esperanzah! a depuis un moment franchi le cap symbolique de la décennie, mais il reste bien unique en son genre dans le paysage, tant on y glisse des préoccupations humanistes au cœur de la programmation.

Propos recueillis par Didier Stiers
 Journaliste



© Christelle Anceau

Flavia Coelho.

Espace de Libertés: L'engagement a dès l'origine fait partie de vos lignes de force ?

Jean-Yves Laffineur: L'objectif de départ est clairement de prôner la tolérance, un autre monde, un changement de société en tout cas. Ça a été la vocation du festival, inscrite comme telle. Je dis toujours qu'il y a trois piliers: le lieu, à taille humaine, la programmation, ouverte sur le monde, et l'engagement, qui passe à travers plusieurs axes, le social, l'économique, l'environnemental, le sociétal... Et tout ça est inscrit dans une charte, d'ailleurs!

C'est donc strict!

Disons que c'est une charte très ouverte, mais nous nous y tenons. Quant au choix des sponsors, par exemple: nous refusons de travailler avec des sponsors qui n'appliqueraient pas un certain nombre de règles. Nous avons aussi la volonté de pratiquer des prix accessibles à tous, de ne pas faire entrer la publicité dans l'enceinte du festival... Tous ces éléments sont pour nous garants d'une qualité et d'une cohérence dans l'organisation.

Est-il aisément de rassembler des artistes qui pratiquent le même genre de philosophie ?

Au niveau artistique, il n'y a pas que l'engagement qui prime. Nous sommes avant tout un festival axé sur la découverte. L'objectif est de révéler des artistes qui ne sont pas encore connus, mais qui selon ma sensibilité et celle de mes collègues le seront plus tard. C'est donc avant tout l'actualité artistique qui compte, et dans l'optique également d'une programmation internationale.



Mais si l'artiste est engagé ?

Esperanzah!,
2, 3 et 4 août 2013
Abbaye de Floreffe
Avec Kenny Arkana,
Woodkid, Valerie
June, The Peas
Project, Mélanie de
Biasio, An Pierlé,
Asian Dub Founda-
tion, Scylla, Rokia
Traoré...
Programme
complet: www.esperanzah.be.

Ça nous plaît encore plus ! Cette année, nous avons une affiche assez «révolutionnaire» puisque pas mal d'artistes se montrent engagés, y compris dans leur choix de label ou dans des combats qu'ils mènent et de manière très ouverte. Mais c'est une arme à double tranchant : il y a de plus en plus de festivals, les plus gros font la course aux têtes d'affiche, et parmi celles-ci, il y a aussi des groupes qui sont engagés... Et c'est là que nous faisons la différence : nous savons que pour certains, Esperanzah! est une priorité, parce que c'est plus pertinent par rapport à leur action. Comme Dub Inc qui cette année a décidé de venir chez nous.

Comment mesurer concrètement le résultat de votre politique auprès du public ?

C'est un message avant tout. Nous travaillons à pérenniser et développer des actions tout au long de l'année. Mais effectivement, sur le festival, les gens sont libres. Nous ne les harcelons

pas. Nous avons deux espaces thématiques, ouverts à la sensibilisation : le village des possibles et le village des ONG qui défendent plus la thématique, comme le droit à l'alimentation cette année. En même temps, nous nous disons qu'en entrant sur le site, on ne peut pas ne pas être touché par au moins une chose. L'objectif est donc vraiment de marquer les consciences. Après, c'est un travail d'éducation permanente, que nous aimerais développer. Cette année par exemple, nous allons travailler avec Radio Esperanzah ! en amont du festival, dans les villages aux alentours de Floreffe.

Comment se faire entendre dans la jungle des festivals belges, qui plus est en ces temps de crise, le tout sans trahir ses idéaux ?

C'est de plus en plus dur, mais ce sont aussi des paris que nous faisons, de mener cela avec des associations. C'est aussi pour cette raison que nous avons énormément de partenaires, des ONG, ou des associations qui mènent des projets en transition. Le vivier d'Esperanzah ! se trouve aussi dans ce milieu-là. Alors oui, il est évidemment de plus en plus difficile de se singulariser. Ça demande une communication de plus en plus pertinente. Pas mal de nos démarches ont été adoptées par d'autres festivals et c'est une bonne chose.



Dans le prochain numéro

Septembre 2013

Dossier : la citoyenneté

Célébrés par une année européenne, les citoyens ont bien besoin qu'on se penche sur leur sort. Quels sont leurs pouvoirs d'influencer sur le cours de la démocratie ? La citoyenneté, on en parle beaucoup, mais bien peu sont capables de dire ce que cela sous-tend. Voyage au pays des citoyens. Tout un monde...

Libres ensemble

L'athéisme dogmatique, vous connaissez ? Si oui, comparez votre conception avec celle de Noël Rixhon. Sinon, découvrez ce qu'il y a à prendre !

Europe

La candidature de la Serbie à l'Union assortie d'un statut spécial pour le Kosovo (avec une attention particulière car il s'agit de musulmans) fait tache. À 27, l'UE ne fonctionne plus ou très mal, elle ne parvient pas à juguler la crise et pourtant elle pense encore s'agrandir. La prochaine crise, sera-t-elle morale et politique ?

Monde

On s'apprête à célébrer le 40^e anniversaire du 11 septembre ; oui, ce 11 septembre 1973 qui vit la chute et l'assassinat de Salvador Allende, président démocratiquement élu du Chili. Évocation par Patrice Lestrohan.

Culture

La notion d'enfants non admis fait l'objet d'une exposition insolite à Bruxelles. Que censurait-on, et pourquoi ? Réponse dans ce numéro...

Annonces

Musique, ciné, livres, conférences... les bonnes énergies



dossier

LES SAMIO, ENCADRER
LES JEUNES DANS LEUR MILIEU DE VIE

Éduquer n°98 vient de paraître.

Les SAMIO (Sections d'Accompagnement, de Mobilisation Intensifs et d'Observation), par le biais d'un accompagnement éducatif intensif dans le milieu de vie du jeune, constituent une alternative au placement en IPPJ. Elles s'adressent à des jeunes (garçons et filles) de 14 à 18 ans (exceptionnellement à partir de 12 ans) poursuivis du chef d'un fait qualifié infraction.

Ce nouveau dossier d'Éduquer s'attache à faire connaître cette mesure prise, dans certains cas, par les juges de la jeunesse.

Pour nous contacter :

Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente asbl
Rue de la fontaine, 2 – 1000 Bruxelles
02/511.25.87 - eduquer@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be

NOUVEAUTÉ

Librairie en ligne -
les livres et le magazine
«Espace de Libertés»
à commander en
quelques clics sur
www.laicite.be/eshop

Les éditions «Espace de Libertés» sont ravies de vous annoncer que les achats en ligne sont désormais possibles pour les particuliers grâce au système de paiement sécurisé Paypal.
À vos paniers!

ESPACE de Libertés

Rédacteur en chef :

Yves Kengen

Secrétaire de rédaction :

Amélie Dogot

Production :

Fabienne Sergoynne

Documentaliste :

Anne Cugnon

Dessins :

Dominique Goblet - Kai Pfeiffer

Graphisme :

YEBOgraphics

Imprimeur :

Kliemo

Fondateur :

Jean Schouters

Abonnement

10 numéros

Belgique : 20€, Étranger : 32€
par virement au compte du CAL :
IBAN : BE16 2100 6247 9974
BIC : GEBABEBB
TVA : BE 0409 110 069
ISSN 0775-2768
Centre d'Action Laïque
Campus de la Plaine ULB, CP 236
Boulevard du Triomph
1050 Bruxelles
Tél : 02 627 68 68 - Fax : 02 627 68 01
E-mail : espace@laicite.net

Photo de couverture :

© Sanjay Jadkar/The time of India



Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC)
Avec l'appui de l'Administration générale de la Recherche scientifique -
Service général du pilotage du système éducatif - Ministère de la
Fédération Wallonie-Bruxelles.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

La Pensée et les Hommes

À la télévision

MARDI	VENDREDI
18 JUIN	21 JUIN
Fin de soirée	18h55

sur la UNE sur la TROIS

DIMANCHE	SAMEDI
23 JUIN	29 JUIN
9h20	10h30

sur la UNE sur la UNE

MERCREDI
10 JUILLET
18h55

sur la TROIS

DIMANCHE	SAMEDI
26 MAI	1 ^{er} JUIN
9h20	10h30

sur la UNE sur la UNE

MERCREDI
12 JUN
18h55

sur la TROIS

DIMANCHE	MERCREDI
7 JUILLET	24 JUILLET
9h20	18h55

sur la UNE sur la TROIS

SAMEDI
13 JUILLET
10h30

sur la UNE

MARDI	VENDREDI
16 JUILLET	19 JUILLET
Fin de soirée	18h55

sur la UNE sur la TROIS

DIMANCHE	MERCREDI
21 JUILLET	7 AOÛT
9h20	18h55

sur la UNE sur la TROIS

SAMEDI
27 JUILLET
10h30

sur la UNE

MARDI	VENDREDI
30 JUILLET	2 AOÛT
Fin de soirée	18h55

sur la UNE sur la TROIS

Qu'est-ce que l'antisémitisme ?

Une définition d'une pathologie sociale ancestrale
Jacques Déom et Jacques Lemaire

Entretien avec Odon Vallet et Alain Finkielkraut
Le spécialiste des religions et le philosophe français au micro de

Jean Cornil
CAL/CLAV

Les catholiques belges et la franc-maçonnerie

Où en est une position idéologique séculaire ?
Hervé Hasquin, Éric De Beukelaer et Jacques Lemaire

Au commencement était le logos... Et après ?

Réflexions d'un philologue sur la philosophie
Guy Donnay et Jacques Lemaire

Histoires des sciences

Science, technologies, et industrie en Belgique : du XIX^e à nos jours
Jean C. Baudet et Paul Danlon

Les difficultés de l'incroyance

Quand les incroyants sont victimes de l'oppression des croyants
René Pommier, Baudoin Decharneux et Jacques Lemaire

Éloge de l'ignorance

Comment l'ignorance conduit à la connaissance
Jacques Tamine et Jacques Lemaire



La Fête des Solidarités

Pour une société plus ouverte, plus juste, plus solidaire

7 et 8 septembre
2013

CITADELLE DE NAMUR

PASS 2 JOURS

25€

GRATUIT -12 ANS

FESTIVAL



ZAZ / SKA-P / MARC LAVOINE

AMADOU & MARIAM / STAFF BENDA BILILI

CARAVAN PALACE / DISIZ / SUAREZ

BURAKA SOM SISTEMA / SOUAD MASSI / EIFFEL

SOLIDARITÉ ET LAÏCITÉ



Le CAL et ses régionales, les Territoires de la Mémoire, la Maison de la Laïcité de Namur..., Mnéma et la Fondation Henri La Fontaine participent à la Fête des Solidarités.

Sur notre stand : animations, espace librairie, hommage à Allende avec le comité Allende 40...

Participez aussi au débat « Quelle place pour la laïcité dans nos sociétés ? »

le dimanche 8 septembre 2013 de 16h20 à 17h45.

PLACE DES DÉBATS



GUY VERHOFSTADT / MARTIN SCHULZ

PIERRE LARROUTUROU / DANIEL COHEN

PIERRE GALAND / THIERRY BODSON

ANNE DEMELENNE / DELPHINE CHABBERT

DOMINIQUE DAUBY / ARNAUD ZACHARIE



TICKETS EN VENTE SUR WWW.LAFETEDESSOLIDARITES.BE

éditeur responsable: Fête des Solidarités asbl - Alain Thirion - Rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles



LE SOIR

LaMuse

mousque

CANAL+
CINÉMA

DRIVE MUNI

S&D

FGTB
Wallonie

FGB
Libre - Fay - Marceau



THE NRB GROUP